



**QUESTION  
JURASSIENNE  
ET  
LUTTES  
DE  
CLASSES**

**Fr.4.-**









# sommaire :

Où le plébiscite nous mène-t-il ? .....	p. 2
Différenciation Nord / Sud .....	p. 5
Le sous-développement régional .....	p. 6
Emploi et structure des activités économiques .....	p. 9
Dynamisme industriel et horlogerie .....	p. 12
Question nationale et luttes de classes dans les pays impérialistes .....	p. 15
La trajectoire du RJ .....	p. 18
Le RJ et l'antimilitarisme .....	p. 22



# où ce plébiscite nous mène- t-il ?

● Quand le gouvernement bernois prit l'initiative d'organiser le "plébiscite d'auto-détermination dans le Jura", l'éditorialiste du journal du Rassemblement Jurassien (RJ) — le "Jura Libre" — s'efforça de présenter la décision des autorités bernoises comme une victoire du RJ ! Il est peu probable que cette déclaration de victoire fut la réponse "spontanée" des dirigeants du RJ lorsque la nouvelle fut connue ! De fait, la direction du RJ avait de quoi se sentir mal à l'aise. Ne devait-elle pas engager une série de tournants "tactiques" qui pouvaient fort bien devenir périlleux ? Il est vrai que l'on s'efforça de les présenter comme étant issus du respect de la tradition et, au fond, comme n'existant pas.

## UN CADEAU EMPOISONNE

Pour le RJ, il fallait abandonner la campagne lancée durant l'automne 1973, mettre fin à l'agitation "autour de la grande pétition qui demandait à l'Etat fédéral d'intervenir au plus vite" dans la question jurassienne (le "Jura Libre", 9.1.74). Les vieux routiers de la politique séparatiste se trouvèrent pris à leur propre piège. Il est vrai que certains s'en accommodèrent fort bien.

La direction du RJ, grâce à cette pétition, voulait se donner un moyen de pression pour mettre le conseil fédéral ... au pied du mur. Or, il est évident que ce dernier ne voulait absolument pas intervenir dans cette affaire, non seulement à cause du poids de la bourgeoisie et des appareils politiques bernois dans l'Etat fédéral, mais aussi parce que l'intervention pouvait être utilisée par toute une couche hyper-fédéraliste à l'échelle nationale qui s'oppose aux tendances centralisatrices nécessaires à la gestion actuelle de l'économie capitaliste suisse. Le Conseil fédéral veut bien jouer les bons offices... mais ne veut en aucun cas apparaître le supporter du projet du RJ ! Certes, il tient à ce que la crise se tasse, ceci afin de balayer un élément d'instabilité du système d'hégémonie politique de la bourgeoisie à l'échelle nationale. Ainsi, en coulisse, des "pressions discrètes" s'exercèrent. Elles débouchèrent sur le plébiscite. Alors, pour l'appareil de direction du RJ se posa une question : comment utiliser le plébiscite, quelle mine faire à la réception de ce cadeau... qui pourrait bien être empoisonné ?

## LA VALSE-HESITATION

Statutairement, comme se plaît à le répéter le "Jura Libre" : "*Le Rassemblement Jurassien a pour but la création d'un canton du Jura au sein de la Confédération Suisse*". Or, il est évident que toute l'évolution politique du RJ, qui devait — selon la formule chère à un de ses dirigeants — réparer "le crime de 1815", avait en vue l'auto-disposition du peuple jurassien dans le cadre de la totalité géographique et historique du Jura.

Le gouvernement bernois, tout en apparaissant céder sur des aspects importants de la question, ne manquait pas de tendre une perche à ses supporters réactionnaires dans le Jura : les anti-séparatistes de l'Union des Patriotes Jurassiens (UPJ). En effet, le plébiscite organisé par le gouvernement bernois permettait à l'UPJ de développer une campagne démagogique sur le thème : "Votez NON pour éviter l'éclatement du Jura", "Il faudra choisir entre la liberté et l'unité" ! La force de l'UPJ réside évidemment dans sa capacité de faire passer un NON dans deux districts du Sud, qui selon les règles du plébiscite, pourraient dès lors rester dans le cadre de l'Etat cantonal bernois.

Ainsi, pour le RJ, se posait une question que l'on aurait bien voulu éluder : **en acceptant les règles du plébiscite et en demandant le OUI, ne va-t-on pas apparaître face à la masse — du moins face à la base militante — comme rompant avec la tradition historique de la lutte, d'autant plus que ce OUI s'assimilait si aisément avec l'idée d'éclatement du Jura ?** Dans un premier temps, une aile du RJ, et plus spécialement



le groupe Bélier, réclamait le boycott de ce "plébiscite-bidon" ou un NON, afin de dénaturer à tel point la consultation qu'elle en perdrait son sens. Et l'on reviendrait alors à la bonne vieille revendication d'une "intervention de l'Etat (bourgeois) fédéral". Cette tendance, néanmoins, ne manifesta pas la capacité de faire apparaître sa position comme une alternative à la politique de la direction du RJ.

Il est vrai que la direction du RJ montra soudain des soucis démocratiques qui ne furent pas le propre de cet appareil "éclairé" durant des années, si ce ne sont les déclarations votées "à l'unanimité" lors des Fêtes du Peuple Jurassien. On se décida à consulter "la base" pour "trancher entre les deux tendances" qui existaient au sein du RJ.

Les partisans du boycott insistent sur le fait que le plébiscite était moins un instrument favorable à l'auto-disposition du peuple jurassien qu'une machine de guerre au service de l'Etat bernois. Mais la stratégie défensive qu'ils proposaient se fondait sur une notion toute juridique de "droit des gens", qui profitait en l'occurrence des difficultés d'authentifier la lignée des habitants du Jura (le nombre d'années — comptées en générations — de leur établissement dans le Jura). S'il est certain que tous les Jurassiens devraient pouvoir voter — entre autres ceux qui, vu la crise structurelle de l'économie jurassienne ont dû chercher du travail dans un autre canton —, non seulement cette position se fondait sur un juridisme abscons pour la majeure partie des supporters du mouvement séparatiste et n'était pas susceptible de mobiliser, mais elle tendait aux pires des positions chauvines, avec leurs résonances réactionnaires. Enfin, l'intervention fédérale proposée par les tenants du boycott ou du NON avait peu de crédibilité après des années de ce petit jeu-là.

La tendance qui avait opté pour le OUI, en jouant les démocrates, pouvait fort bien gagner l'appui des couches plus larges devant la faiblesse de toute alternative. Son oeuf était beaucoup plus facile à gober que la balle de ping-pong du "droit des gens" et de "l'intervention fédérale".

## L'ASSIETTE AU BEURRE

En prenant la tête du combat pour l'autonomie — dont l'audience parmi de larges couches de Jurassiens est le fruit d'une série de causes aussi bien d'ordre social, économique que culturel —, des fractions importantes de la petite et de la moyenne bourgeoisie jurassienne avaient un objectif réel qui se révèle plus clairement dans le cadre de ce plébiscite. Pour ces secteurs, la mise en place de l'Etat cantonal représente non seulement la possibilité de disposer d'un instrument pour faire valoir ses intérêts sur le plan fédéral, pour participer au partage de la manne des subventions fédérales, mais aussi pour créer le moyen de renforcer leur position sociale, de s'assurer une promotion, sans parler des petits avantages que constitue la distribution des diverses commandes pour l'ensemble des travaux publics, etc... Ainsi, le "désintéressement" et la "volonté de défendre la cause jurassienne" ne reposent pas que sur des idéaux d'ordre général ... sans contenu de classe.

Dès lors, il était peu probable, vu la proximité de l'assiette au beurre — qui n'est pas à confondre avec l'auto-disposition —, que le visage du OUI dans la direction du RJ ne soit pas celui de l'intéressement, pour ne pas dire de la "grande bouffe" des cliques politiques bourgeoises, allant de la démocratie-chrétienne aux libéraux, aux radicaux, aux indépendants. Un gouvernement fantôme trouverait enfin un corps et quelques fauteuils bien placés ... pour s'asseoir ! Et Roland Béguelin manifeste une certaine franchise lorsqu'il déclare : "Nous avons eu cette bonne surprise que dans les partis politiques on s'est montré assez réaliste en nous disant : ... il nous semble que quand on a la possibilité de faire un Etat, on n'a pas le droit d'hésiter, parce que saboter (le plébiscite, ndlr) c'est facile quand on ne sait pas ce qu'il y aura après". Mais, avec un Etat, on est assuré de notre avenir et aussi du réalisme

me futur qui conduira la social-démocratie à collaborer le plus étroitement possible avec les partis bourgeois et réactionnaires contre la classe ouvrière.

Quant à l'UPJ, au sein de laquelle s'organise la fraction de la bourgeoisie qui a tissé depuis longtemps des liens avec l'Etat bourgeois du canton de Berne, la séparation lui fait craindre des difficultés qui susciteraient la rupture des liens et des rouages mis en place dans la petite communauté d'intérêts capitalistes de la région Jura-Sud, par Biemme-Berne. L'UPJ a un pied dans la Police d'Etat bernoise, elle ne veut pas risquer de n'en avoir aucun dans l'appareil d'Etat jurassien. Et il ne fait pas de doute que toute sa propagande, ses références à "nos valeurs helvétiques" — autrement dit à l'idéologie la plus réactionnaire de la bourgeoisie suisse — en font un des piliers de l'ordre social capitaliste. Ce n'est pas un hasard si les réactionnaires, pour ne pas dire fascistes. "Jeunesses Civiques" furent le produit de l'UPJ. Elles représentent la crainte d'une fraction de la bourgeoisie jurassienne qui, elle, a historiquement tissé des liens avec l'Etat bourgeois bernois, et qui face aux difficultés économiques surgissantes, ne voit d'autre perspective que celle de les maintenir avec les garants et les protecteurs de son développement passé.

Si ce courant est apte à développer une certaine influence dans les couches populaires du Sud c'est, très partiellement, dû à des raisons socio-culturelles. Mais avant tout, il faut en chercher la cause dans la politique de la direction bourgeoise du RJ, qui a toujours présenté la question jurassienne en utilisant la même idéologie que celle utilisée par l'UPJ pour défendre sa position. C'est à qui peut le mieux présenter ses "revendications" au nom de "nos traditions nationales", de "l'helvétisme et de l'anti-helvétisme", du "respect de la démocratie".

Ainsi, la propagande anti-séparatiste aidant, comme d'ailleurs la politique des dirigeants sociaux-démocrates collaborant étroitement avec la droite radicale et l'UDC bernoise, le mouvement séparatiste apparaît comme dominé par le PDC et ne représente rien d'autre qu'un nationalisme francophile (élément existant d'ailleurs fortement dans l'idéologie diffusée par le RJ).

La "division du peuple jurassien" ne peut être comprise comme le produit d'un "cheval de Troie", c'est-à-dire les "foyers germaniques introduits par le canton de Berne dans le Jura", selon l'interprétation de la direction du RJ. Elle correspond d'une part à des raisons d'ordre social et historique et d'autre part à la façon dont la direction du RJ utilise la "question jurassienne" ainsi qu'au jeu des partis qui tentent de maintenir la main sur leurs chasses gardées électorales.

## UNE CRISE REELLE

La direction du RJ, après quelques moments difficiles, semble fort bien s'en tirer. Elle ressortira peut-être même renforcée de cette épreuve, après le 23 juin. Elle s'efforce d'étouffer à tout prix le vague parfum de "subversion" que quelques réactionnaires stupides veulent encore renifler autour d'elle. A la veille d'avoir des "responsabilités gouvernementales", le RJ veut se montrer "capable, responsable" comme un regroupement de tous ceux qui sauront gérer le nouvel Etat jurassien. En effet, il ne faut pas perdre une voix, et surtout pas celle de ceux qui, conservateurs bornés, craignent ne serait-ce que l'anti-conformisme de certaines composantes du RJ. Un anti-conformisme qui, en Suisse, passe pour être le masque de la "subversion". Ainsi, un dirigeant du groupe Bélier, obéissant aux besoins du plébiscite et à ceux de la direction du RJ, affirmait la nécessité d'une "organisation impeccable", et "d'une discipline de rigueur". Tout ceci était affirmé pour tranquiliser une petite-bourgeoisie conservatrice qui voit dans tout changement, ne serait-ce que celui de la constitution d'un canton du Jura, l'écroulement de "l'ordre social".



Voilà le test acide qui révèle la valeur des déclarations “révolutionnaires” de ceux qui affirment que “ la différence est plus grande entre un ouvrier jurassien et un ouvrier bernois qu’entre un patron jurassien et un ouvrier bernois” !!!

Il est certain que le mouvement séparatiste a une audience profonde dans les masses jurassiennes et que cela est dû aussi bien à une série de raisons historiques, culturelles, sociales, qu’à la crise structurelle que connaît l’économie jurassienne. La réponse aux problèmes que se posent de larges secteurs de la population apparaît aujourd’hui comme se trouvant dans la “création d’un canton du Jura”.

Il ne fait pas de doute que la confrontation avec le réactionnaire Etat bourgeois du canton de Berne, ainsi que les éléments sociaux et culturels que nous avons soulignés, ont stimulé une série de manifestations progressistes dans le cadre même de la “lutte pour l’indépendance”, de la “lutte pour l’auto-disposition”... Cette lutte créa les éléments favorables au développement d’un certain antimilitarisme, à une mise en question de la politique de la bourgeoisie sur le plan du développement régional, à une confrontation avec les forces de l’ordre bourgeois, etc... mais la domination idéologique de la bourgeoisie du RJ, ainsi que l’inexistence des luttes ouvrières, empêchèrent le développement des éléments que pouvait objectivement susciter un tel mouvement. Il est certain que la collaboration de classe développée par la social-démocratie influente et la faiblesse du courant révolutionnaire expliquent aussi cette situation.

Mais quel que soit le résultat du plébiscite du 23 juin, le mouvement séparatiste va être confronté à une nouvelle étape. En effet, les plébiscites en cascade vont maintenir “l’instabilité politique”. De plus, le fait “d’enfanter la République” – comme le dit Jean Cuttat – va mettre au grand jour la nature même de la direction du RJ et éclairer sous un angle nouveau le projet de la petite et moyenne bourgeoisie séparatiste. En effet, quel système fiscal ce nouveau canton va-t-il instaurer (progressivité très forte pour frapper les gros revenus) ? Quelles seront les priorités données aux dépenses sociales par rapport à l’aide apportée aux patrons ? Comment l’Etat cantonal interviendra-t-il dans le cadre des problèmes de la sécurité de l’emploi ? ... Alors, il ne fait pas de doute que la base objective existera de façon encore plus nette qu’aujourd’hui pour mettre en avant les perspectives des militants révolutionnaires, ceci au moment où diverses composantes du mouvement séparatiste seront confrontées à des questions décisives.

– S’il est clair que nous soutenons le droit à l’auto-détermination du peuple jurassien et le droit à la création d’un canton du Jura (dans le cadre de la tradition fédéraliste de la Suisse), nous mettons en garde contre toutes les illusions qui portent à croire que les problèmes sociaux et économiques auxquels sont confrontés les travailleurs jurassiens pourront être résolus dans le cadre d’un état bourgeois jurassien.

– Pour les travailleurs, historiquement, il n’y a pas de solutions aux problèmes qui se posent à eux (développement régional, sécurité de l’emploi, investissements dans le domaine des infrastructures sociales, situation sur le plan du travail dans les entreprises, etc.), en dehors du fédéralisme socialiste, en dehors d’une Suisse socialiste fondée sur les conseils ouvriers et mettant en place une réelle planification qui assure le développement social, économique et culturel de la région du Jura.

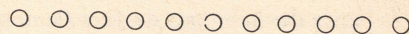
– Pour l’instant, il est totalement inacceptable de renoncer à des revendications (sur le plan des entreprises comme au niveau de la fiscalité, des dépenses sociales, etc.), ceci au nom de l’unité des Jurassiens pour défendre la “construction de notre canton”.

– A la propagande développée par les dirigeants du RJ sur le thème du Marché Commun, nous opposerons l’idée des Etats Unis socialistes d’Europe, contre l’Europe des trusts qui met au chômage des millions de travailleurs, les exploite et les opprime.

– Face à la propagande nationaliste obtuse et servant les intérêts de la classe dominante, nous opposerons la nécessité de la solidarité avec les luttes anti-impérialistes, la nécessité des luttes antimilitaristes et internationalistes.

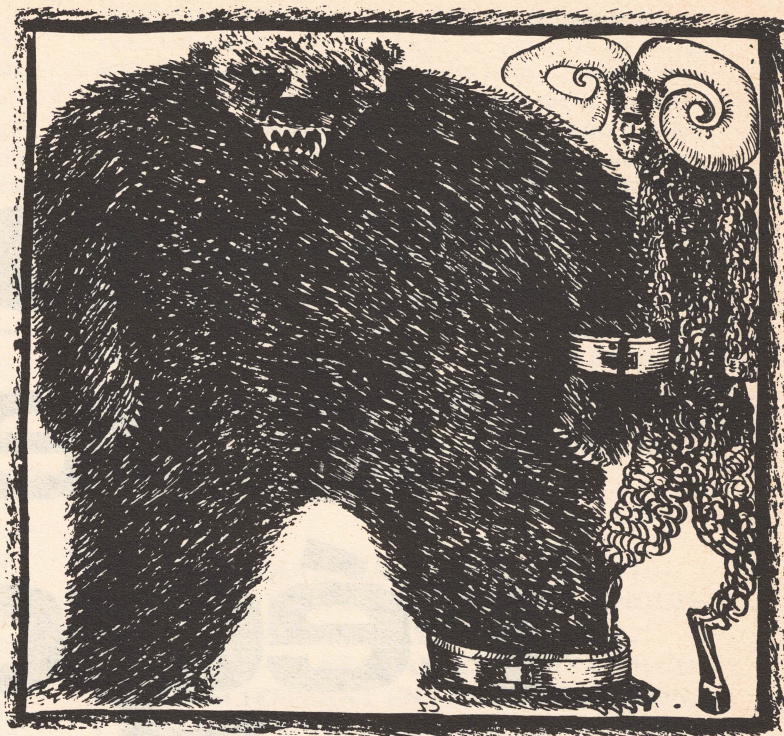
Ainsi, les révolutionnaires rempliront leurs tâches qui consistent, dans ce mouvement, à renforcer l’avant-garde de la classe ouvrière et de la jeunesse pour développer la lutte anticapitaliste.

LMR, section du Jura  
12.5.1974.





# DIFFERENCIATION NORD/ SUD



En gros, si le Nord est séparatiste, le Sud, lui, est contre la partition du canton. Cette donnée objective, les marxistes révolutionnaires doivent essayer de l'expliquer en partant des données historiques concrètes.

Pour tenter cette approche, il faut remonter à la période qui a précédé la Réforme. A ce moment, le Sud du Jura est en bonne partie lié à la ville de Berne par des traités de combourgeoisie. Malgré la suzeraineté de l'Evêque de Bâle, cette situation ne pose aucun problème jusqu'au moment où les idées de la Réforme, pratiquement imposées par les gouvernants bernois, s'implantent dans cette région. C'est ainsi que le Sud du Jura passe à la Réforme, tout en restant sujet du Prince-Evêque, chassé de Bâle et établi à Porrentruy.

Cette partition du Jura en deux communautés religieuses a eu une grande importance pour la suite de l'histoire. En effet, si la Réforme n'avait été qu'une dispute de théologiens, jamais elle n'aurait pris l'importance qu'on lui connaît. Bien au contraire, l'individualisme religieux prôné par un Luther ou un Farel, avec l'opposition qu'elle signifiait au Pape et à ses représentants (Princes laïcs ou non, rois, patriciens, etc.), permettait à la bourgeoisie naissante de s'opposer à l'ancienne forme de société pour imposer les réformes politiques et économiques nécessaires à son développement, en abolissant toute une série d'interdits et de contraintes.

La Réforme religieuse, produit d'une série de modifications socio-économiques, à son tour favorisa le développement du capital, dans la mesure où elle facilita une réorganisation de la société, selon les intérêts de la bourgeoisie naissante. C'est un fait que l'industrialisation de l'Europe, le développement du marché international s'est fait avant tout sous la direction des bourgeoisies des pays réformés. Dans cette optique, en relation avec les conditions requises par la nouvelle activité économique, il n'est pas étonnant de constater que le Sud du Jura a été plus vite industrialisé que le Nord, qui restait surtout une région à prédominance paysanne.

Au moment où les ouvriers du Sud commencent à prendre conscience de leur rôle et de leur statut dans la société internationale, ceux du Nord sont éduqués à s'opposer à Berne pour des motifs religieux (Kulturkampf). C'est à cette époque que se fondent les partis conservateur et socialiste. Si les idées "progressistes" de la social-démocratie se font jour dans le Sud, en revanche dans le Nord elles sont prohibées pour des motifs religieux au profit de la classe réactionnaire conservatrice, qui contrôle étroitement la classe ouvrière (parti/église). Au moment où la contradiction devient trop difficile à supporter, alors, les ouvriers du Nord lanceront, comme cela se faisait ailleurs en Suisse, les syndicats chrétiens, chargés de donner un statut à l'ouvrier dans le giron de l'Eglise catholique. Ainsi, le développement d'une certaine conscience de classe qu'aurait dû amener la création du mouvement ouvrier organisé en syndicats et partis ne put-elle se faire, à cause de l'hégémonie du courant catholique.

Dès lors, il n'est pas étonnant que la coupure entre les deux parties du Jura soit aussi forte. Depuis des siècles, le seul acquis commun est la langue ! Mais tout facteur de détermination sociale et politique, toute approche de la réalité est prédéterminée par l'appartenance à l'une ou l'autre des deux confessions. Encore une fois, il faut répéter ce qui a déjà été dit, à savoir que le facteur religieux — comme facteur d'organisation sociale — n'a d'importance pour nous qu'en tant qu'il détermine différemment un réformé ou un catholique face aux contraintes politiques et sociales. Le facteur religieux retenu ci-dessus n'est pas le seul à agir, c'est évident. D'autre part, son importance tend tout de même à diminuer.

A. Brosy





# le sous-développement régional

● Généralement éloignée des grands centres et située à l'écart des grandes voies de communication, dominée par une industrie horlogère en pleine restructuration, la "montagne jurassienne" connaît, de Genève aux portes de Bâle, de sérieuses difficultés économiques. La stagnation démographique d'une ville de la taille de La Chaux-de-Fonds (40.000 hab.) est des plus significatives à cet égard. Le cas du Jura "bernois" s'inscrit dans cette réalité du sous-développement régional de la chaîne jurassienne et, plus généralement, des autres régions montagneuses de l'Europe capitaliste. Il n'a donc rien d'exceptionnel. Il constitue cependant un cas à part, étant donné son histoire particulière, son intégration "contre nature" à l'Etat de Berne, et l'aspiration à l'autonomie d'une grande partie de sa population. Nous traiterons dans "La Brèche" de divers aspects du sous-développement régional du Jura. L'article ci-dessous est consacré à l'aspect démographique.

## UN LENT ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Au cours des 100 dernières années, la population des 7 districts jurassiens a faiblement augmenté. L'accroissement, de 1870 à 1970 a été en effet de 48 o/o seulement, alors qu'il était de 96 o/o pour l'ensemble du Canton de Berne et de 136 o/o pour la Suisse. De ce fait, les 140.000 habitants que comptait le Jura au recensement de 1970 ne représentaient plus que 2,2 o/o de la population suisse, alors que la proportion était de 3,5 o/o au recensement de 1888. Si l'on compare la population du Jura à celle du canton de Berne, la proportion était de 19,3 o/o en 1888 contre seulement 14,2 o/o en 1970. Ainsi donc, la minorité jurassienne devient toujours plus réduite dans le cadre du canton, ce qui s'est traduit au dernier recensement, par la perte d'un député au Grand Conseil au profit de l'Ancien canton !

Non seulement la population du Jura augmente moins vite que la moyenne suisse ou cantonale, mais encore elle a connu des régressions absolues. C'est ce qui s'est produit durant la grande crise et au début de la 2ème guerre mondiale, lors-

que le commerce international était fortement réduit, ce qui se répercutait sur l'industrie jurassienne, dominée qu'elle était par l'horlogerie et les branches annexes, fortement tributaire des exportations. Après la guerre, la croissance a repris, mais à un rythme nettement inférieur à la moyenne suisse : de 1950 à 1970, l'augmentation a été de 17 o/o dans le Jura contre 33 o/o en Suisse. Et ces toutes dernières années, la situation est loin de se renverser, puisque la croissance annuelle moyenne est de 0,4 o/o dans le Jura contre quelque 1,5 o/o en Suisse.

## UNE HEMORRAGIE CONTINUELLE . . .

La situation démographique du Jura ne fait que se détériorer depuis 1888, année où elle était la plus favorable. Pourtant, l'excédent des naissances sur les décès a toujours été plus élevé qu'en Suisse, à l'exception de la période 1960-1970. C'est donc l'émigration qui est la cause de sa mauvaise situation démographique. Depuis 1870, l'immigration ne l'a emporté sur l'émigration que durant deux décennies, et encore très faiblement. Selon une étude faite en 1968 (1), l'excédent d'émigration s'élève au total éloquent de 44.000 personnes entre 1880 et 1967. Et du 31 décembre 1970 au 30 juin 1973, il faut encore ajouter un déficit de 2.000 personnes (2). L'hémorragie semble donc s'accroître.

En fait, les Jurassiens d'origine qui ont quitté leur terre sont encore plus nombreux, car le Jura est aussi une terre d'immigration. Durant le siècle passé et jusqu'à la guerre de 39-45, des ressortissants de l'ancien canton de Berne et du reste de la Suisse alémanique se sont établis dans le Jura. C'est ce que le courant séparatiste appelle la "germanisation du Jura", germanisation qu'ils chiffrent à 38 o/o en 1960 (3). De fait, à cette même date, les personnes parlant allemand représentaient 16 o/o de la population totale dans les 6 districts francophones. C'est dire que l'assimilation (au sens adoption du français) se fait tout de même, bien qu'elle ait été lente à certaines époques.



# ment



Mais, depuis 1950, l'arrivée des travailleurs immigrés a relayé celle des suisses alémaniques. C'est d'ailleurs ce qui explique le gain migratoire des années cinquante. Car, sans leur apport, on aurait même assisté à une diminution de la population entre 1960 et 1970. En effet, entre les 2 derniers recensements, si le nombre des habitants a augmenté de 9.300, l'augmentation des travailleurs immigrés et de leurs familles a été de 10.500 personnes. La population d'origine suisse a diminué, elle, de 1.200 âmes. Pourtant, la proportion des habitants d'origine étrangère est plus faible dans le Jura (14,3 o/o) qu'en Suisse (17,2 o/o).

Ainsi donc, la situation démographique est encore plus alarmante qu'à la seule lecture des taux d'accroissement globaux. Car si les Suisses s'en vont et se font remplacer par des travailleurs immigrés, c'est pour des raisons précises : l'absence d'emplois correspondant aux qualifications acquises dans l'enseignement supérieur et des salaires inférieurs à la moyenne nationale. Il est bien connu que toute une série de Jurassiens ne restent pas au pays après avoir terminé leurs études. Ils n'y trouvent pas de place, étant donné le manque d'emplois "tertiaires" (administrations publiques, sièges sociaux de grandes entreprises, etc.) Quant à l'infériorité des salaires, on peut la chiffrer approximativement grâce à une enquête du Mouvement Populaire des Familles (4), selon laquelle, en 1968, un salarié jurassien moyen gagnait Fr. 1.240.-, alors que la moyenne de Suisse romande était de Fr. 1.380.- et que tous les cantons romands, Fribourg et Valais y compris, avaient un salaire moyen supérieur. Le bas niveau des salaires est dû en partie au poids de l'horlogerie dans l'industrie jurassienne. On sait en effet (5) que l'horlogerie, qui prédomine dans le Jura, distribue des salaires plus bas que d'autres branches. On sait, d'autre part, que l'offensive patronale contre les travailleurs de l'horlogerie a été la plus vigoureuse que l'on ait observée dans l'ensemble d'une branche ces dernières années, et que la FTMH a lamentablement capitulé.

---

## UN JURASSIEN SUR TREIZE TRAVAILLE EN DEHORS DU JURA

---

Le manque d'emplois est encore plus grave que ne le laisse supposer le nombre des Jurassiens contraints à l'émigration. En effet, plus de 5.000 travailleurs quittent tous les matins le Jura pour se rendre à leur travail. Ce nombre représente 1 personne active sur 13, ce qui est considérable pour une région entière. Sur ce total, 1.700 environ vont à Bienne, près de 1.200 à Bâle, 500 à la Chaux-de-Fonds, et presque autant à Granges (chiffres de 1970). Les grandes villes périphériques exercent donc une forte attraction sur les travailleurs jurassiens. Il faut dire qu'en contrepartie, le Jura attire 3.500 immigrants quotidiens, dont environ 2.000 frontaliers. Parmi ces derniers, les femmes représentent plus de la moitié, et le 90 o/o d'entre elles travaillent dans les secteurs du tabac (Burrus à Boncourt), des textiles (en Ajoie) et de l'horlogerie (en Ajoie, aux Franches-Montagnes et dans la Vallée de Delémont).

Au total, le bilan des migrations quotidiennes est donc négatif (- 1.500). Les emplois occupés par les frontaliers, notamment les emplois féminins, donnent lieu à des salaires de misère.

**C'EST DIRE QUE LE JURA SOUFFRE D'UN SOUS-EMPLOI A LA FOIS EN QUANTITE (CE QUI EXPLIQUE L'EMIGRATION QUOTIDIENNE OU DEFINITIVE) ET EN DIVERSITE (NOUS Y REVIENDRONS DANS UN PROCHAIN ARTICLE), SOUS-EMPLOI QUI POURRAIT SE TRANSFORMER EN CHOMAGE AVEC LA RESTRUCTURATION DE L'HORLOGERIE (FERMETURE DE PETITES ENTREPRISES, QUI A DEJA COMMENCE).**



A propos des emplois occupés par des frontaliers, il faut bien préciser qu'ils n'ont pas du tout la même signification qu'à Genève, où le marché du travail est très tendu. Dans le Jura au contraire, les emplois sont insuffisants, et si une partie de ceux-ci sont occupés par des frontaliers, c'est pour deux raisons principalement. **D'abord parce que les salaires sont très bas** et que les Jurassiens ont la possibilité de gagner plus dans d'autres régions. **Ensuite parce que, de l'autre côté de la frontière, on ne trouve pas d'emplois** (surtout pas d'emplois féminins) à moins de faire tous les jours le voyage épuisant jusqu'à Belfort ou Montbéliard.

## UNE-NOUVELLE REPARTITION PAR AGES

La faiblesse du dynamisme démographique a des incidences sur la composition par âges de la population. Comme l'émigration. La proportion des personnes âgées (plus de 65 ans), qui était plus faible qu'en Suisse en 1960, est maintenant légèrement plus élevée (Jura 11,5 o/o; Suisse 11,4 o/o). Quant à la classe des moins de 15 ans, elle représente 25,1 o/o dans le Jura contre 23,4 o/o dans l'ensemble de la Suisse. **C'est donc le nombre des personnes actives (au sens large) qui a diminué en importance relative.** La classe d'âge 15-19 ans est restée stationnaire à quelques unités près (alors que la population totale augmentait de 7 o/o); elle a ainsi passé de 8,7 o/o de l'ensemble à 8,2 o/o. On peut estimer à plus de 1.000 le nombre de jeunes qui ont quitté le Jura en 10 ans. La classe d'âge 20-64 ans est celle qui a le plus souffert de l'émigration.

**En chiffres ronds, les départs se montent, de 1950 à 1970, à 10.000 personnes d'origine suisse, départs compensés par la venue de quelque 12.000 travailleurs immigrés.** Mais le remplacement ainsi réalisé a été insuffisant pour maintenir la part que représente cette classe d'âge dans le total, puisqu'elle a passé, en 20 ans, de 58,1 o/o à 55,2 o/o.

De ce fait, les personnes actives ont à charge un plus grand nombre d'inactifs que dans le reste du pays. Ainsi, pour prendre un exemple, l'instruction scolaire, à prestations égales, coûte plus cher à chaque salarié-contribuable, (ceci dans le cadre du fédéralisme de l'organisation scolaire) que dans les régions à forte proportion "d'actifs." Or, comme on vient de le voir, une partie non négligeable des travailleurs (ayant reçu une formation scolaire et professionnelle) sont obligés d'aller vendre leur force de travail dans d'autres régions. Ainsi, sur le plan de l'économie de la région, non seulement les charges sont plus lourdes pour les salariés-contribuables, mais elles financent en partie le rôle de réservoir de main-d'oeuvre que joue le Jura pour diverses régions en Suisse.

## DES DIFFERENCES INTERNES

Ce qui vient d'être dit est valable globalement. Mais il faut faire état de nuances régionales. Si des régions stagnent ou se dépeuplent, d'autres connaissent un accroissement de leur population. **Au total, entre 1960 et 1970, c'est plus de la moitié des communes qui ont connu une diminution de leur population, et 24 seulement, soit 1/6, qui ont augmenté plus rapidement que la moyenne suisse.**

Les districts les plus dynamiques du point de vue démographique sont ceux de Laufon, Delémont et La Neuveville, dont la croissance de 1960 à 1970 (entre 14 et 16 o/o) est à peu de choses près la même que celle enregistrée en Suisse (15,5 o/o). Le district de Moutier, lui, a connu un accroissement égal à la moyenne jurassienne (7 o/o); ceux de Courtelary et de Porrentruy ont connu une quasi-stagnation (2-3 o/o), alors que celui des Franches-Montagnes régressait (-5 o/o). Dans le même laps de temps, les districts qui ont enregistré un gain migratoire sont les mêmes qui ont connu une croissance comparable à la moyenne suisse : Laufon, Delémont, La Neuveville.

**Ainsi donc, le développement se fait d'abord le long d'axes reliant les principaux pôles urbains :** l'axe Bâle-Bienne sur lequel se trouvent Laufon, Delémont et Moutier; l'axe Bienne-Neuchâtel, sur lequel se trouve La Neuveville. Mais il faut noter que même les régions les plus dynamiques du Jura prennent du retard sur les régions "fortes" de la Suisse. Car il est évident que ces dernières avancent, du point de vue de leur poids démographique, plus rapidement que la moyenne nationale, alors que le comportement des régions "fortes" du Jura est justement proche de cette valeur moyenne.

D'ailleurs, l'analyse de la période très récente (depuis 1970) confirme et renforce même ce propos pessimiste. **En effet, les principales villes du Jura ont perdu, entre décembre 1970 et décembre 1973, un total de 244 habitants, dont 200 pour la seule année 1973 (6).** Et même celles qui sont situées sur l'axe Bâle-Bienne sont touchées par la diminution démographique. C'est dire que l'ensemble du Jura (à l'exception peut-être de Laufon et de La Neuveville) a dû connaître une diminution absolue de sa population depuis 1970.

La situation démographique du Jura est donc alarmante. Les dirigeants séparatistes en rendent responsable "l'impérialisme bernois"; ils voient dans la création d'un canton la solution aux difficultés de développement de la région jurassienne. La solution est loin d'être aussi simple.

La détermination des causes réelles — historiques et actuelles — de cette situation indiquera que la création d'un canton ne peut, **en tant que telle**, être une réponse à la crise de développement régional que connaît le Jura. Les déséquilibres régionaux sont le propre du développement inégal du système capitaliste. "Oublier" ce problème, cela revient à créer les pires des illusions, soit à révéler son soutien fondamental au système socio-économique actuel.

17.2.74.



Notes :

- (1) R. Domeniconi : Le Jura en chiffres et graphiques, Rassemblement Jurassien, 1968.
- (2) TLM du 25.10.73.
- (3) R. Domeniconi, Le Jura en chiffres et graphiques, p. 42.
- (4) Mouvement Populaire des Familles : Aisance et privations, 1968.
- (5) Rapport Stocker et Risch : Situation du revenu et structure économique du canton de Berne, p. 111, Berne 1968.
- (6) TLM du 25.10.73 et "Le Démocrate" du 23.1.74.



# emploi et structure des activités économiques

● Dans le dernier numéro de "La Brèche", nous avons montré la faiblesse du dynamisme démographique, faiblesse due essentiellement à l'émigration. Nous laissons entendre que la cause résidait principalement dans l'insuffisance des emplois créés, dans leur trop faible diversité et dans les bas salaires touchés par les travailleurs. L'objet du présent article est l'analyse de la situation de l'emploi et de la structure des activités économiques, ce qui fournit un deuxième élément à cette étude sur le sous-développement régional relatif du Jura.

## TROP PEU D'EMPLOIS

Si l'on compare le nombre des places de travail recensées au Jura en 1965 à celles qui existaient en Suisse à la même date, on s'aperçoit qu'il en manquait environ 3.300; ce chiffre n'est autre que la différence entre les emplois effectivement recensés et ceux qu'on aurait dénombrés si le rapport entre les emplois et la population totale avait été le même qu'en Suisse.

Dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, la situation de l'emploi s'est fortement détériorée dans le Jura, comme le montrent les recensements fédéraux des entreprises de 1955 et 1965. Dans cet intervalle, on voit en effet que l'augmentation des postes de travail n'a été que de 4,3 o/o dans le Jura contre 18,1 o/o dans la Confédération. Même le canton de Fribourg, dont personne n'ignore le retard économique, a eu un taux d'accroissement plus élevé : 6,2 o/o.

Si l'on examine maintenant les recensements fédéraux de la population depuis 1950, on s'aperçoit que le rapport entre places de travail et population s'est constamment détérioré, comme le montre le tableau 1.

TABLEAU 1 : Rapport postes de travail/population active

ANNEE	POPULATION ACTIVE	POSTES DE TRAVAIL *	POSTES DE TRAVAIL en o/o de la population active
1950	54'849	52'540	95,79
1960	59'450	56'576	95,17
1970	66'487	63'003	94,79

\* Postes de travail = population active plus solde des migrations quotidiennes.

Cela signifie que 1 travailleur sur 20 au moins est contraint de travailler à l'extérieur du Jura. En réalité (cf. "La Brèche" N° 88), c'est 1 travailleur sur 13 qui le fait car, comme on l'a vu, il existe aussi des migrations quotidiennes dans le sens contraire (par exemple, les 2.000 frontaliers).

En outre, il ne faut pas oublier que les pourcentages du tableau ci-dessus (dernière colonne) sous-estiment la gravité de la situation. Car ils ne tiennent pas compte des travailleurs qui ont quitté le Jura pour trouver du travail. S'ils étaient restés domiciliés au Jura, ils seraient devenus des émigrants quotidiens et le rapport postes de travail/population active serait encore plus faible.

Mais il faut bien voir que le manque d'emplois n'existe pas dans tous les secteurs d'activité. A côté d'un secteur tertiaire faible, existe un secteur secondaire très peu diversifié, donc vulnérable.

## LA FAIBLESSE DU SECTEUR TERTIAIRE (1)

En 1965, la répartition des emplois dans les 3 secteurs était très différente de celle rencontrée en Suisse. (cf. tableau 2).

TABLEAU 2 : Répartition des emplois dans les 3 secteurs

	PRIMAIRE (Agriculture)	SECONDAIRE (Industrie, artisanat)	TERTIAIRE (Services, administration)	TOTAL
JURA	12,5 o/o	67,2 o/o	20,3 o/o	100 o/o
SUISSE	9,1 o/o	54,1 o/o	36,8 o/o	100 o/o

(Source : recensement fédéral des entreprises, 1965)

Exprimée en chiffres absolus et en termes d'écart par rapport à la moyenne suisse, cette répartition en trois secteurs révèle, pour le Jura, un "surplus" de 2.000 emplois agricoles et de 8.000 emplois industriels contre un "déficit" de 10.000 emplois tertiaires.

Ce qu'il y a de plus caractéristique dans ces chiffres, c'est la forte proportion du secteur secondaire (qui sera analysé plus loin) et l'extrême faiblesse du secteur tertiaire. Avec 20,3 o/o des emplois totaux, ce dernier représente à peine plus de la moitié du



pourcentage suisse correspondant (36,8 o/o). La différence est d'ailleurs sensible dans tous les genres d'activité qui composent le secteur tertiaire, comme l'indique la comparaison du tableau 3.

**TABLEAU 3 : Emplois tertiaires par genres d'activité en o/o des emplois totaux**

GENRE D'ACTIVITE	JURA	SUISSE
Commerce de gros	0,77	3,90
Commerce de détail	5,05	7,63
Banques-assurances	0,67	2,27
Transports-communications	2,85	5,39
Hôtels-restaurants	3,18	5,49
Santé	2,33	3,61
Administrations publiques	4,14	5,14
<b>TOTAL TERTIAIRE</b>	<b>20,29</b>	<b>36,81</b>

(Source : recensement fédéral des entreprises, 1965)

Les différences les plus marquantes se trouvent dans le commerce de gros (le Jura dépend fortement de Bâle et de Bienne), dans les banques-assurances et dans les transports-communications. Les manques enregistrés traduisent, dans une économie capitaliste développée, une dépendance à l'égard de l'extérieur et une insuffisance de l'infrastructure économique susceptible d'attirer le développement.

Il est évident qu'une des principales causes de la faiblesse du tertiaire réside dans l'absence de villes d'une certaine importance (la plus grande ville du Jura, Delémont, compte 12.000 habitants). De ce fait, l'attraction exercée par les villes périphériques sur les travailleurs jurassiens se double d'une attraction commerciale et de services (les habitants du Jura doivent se rendre à Bâle, Bienne, Berne ou La Chaux-de-Fonds pour bénéficier de services qui sont absents ou insuffisants sur place).

En retour, la faiblesse des "structures d'accueil" que représentent certains services pour les capitalistes (bureaux techniques, banques, sociétés fiduciaires, etc.) agit comme frein à l'implantation de nouvelles entreprises. Ainsi, la structure déséquilibrée de l'industrie risque bien de se prolonger encore longtemps ... dans l'optique la plus optimiste !

## UNE INDUSTRIE FAIBLEMENT DIVERSIFIEE

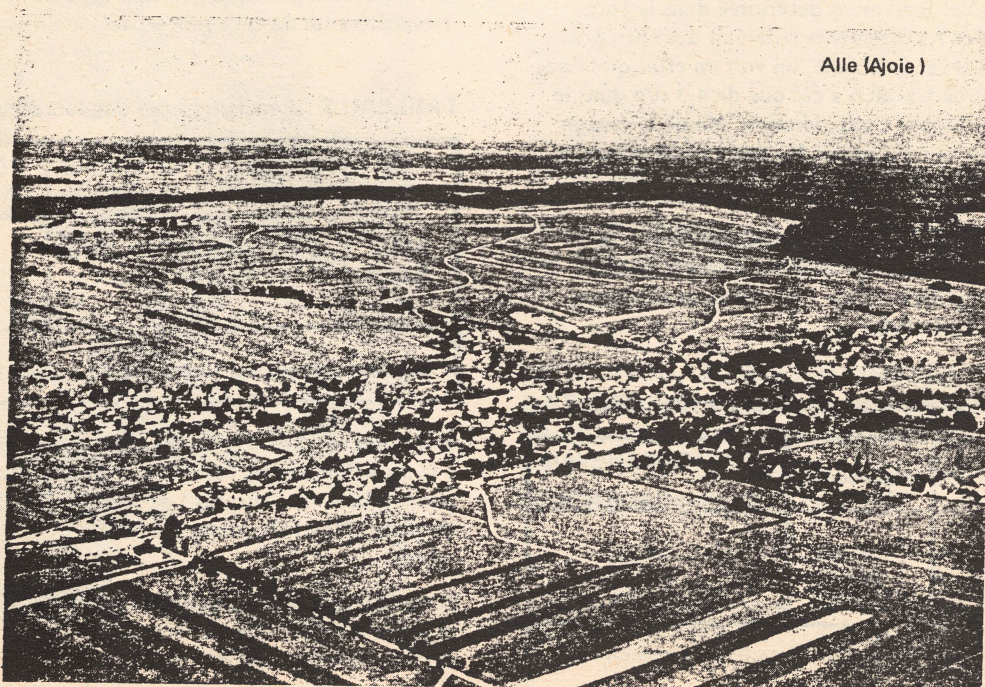
Comme on vient de le voir (cf. tableau 2), le secteur secondaire est, par rapport aux normes suisses, hypertrophié. Peu de cantons comptent un si grand pourcentage d'emplois industriels. Or il faut souligner que le secteur secondaire lui-même souffre de l'hypertrophie d'une branche. Selon les chiffres de 1972, l'horlogerie (2) occupait 45,29 o/o des travailleurs de l'industrie (secteur de la construction exclu), alors que la valeur correspondante en Suisse était de 8,4 o/o. Si l'on ajoute l'industrie des machines qui, dans le Jura, est étroitement liée, historiquement et structurellement, à l'horlogerie, la proportion des travailleurs occupés se monte à 68,01 o/o (Suisse : 38 o/o). (cf. tableau 4).

**TABLEAU 4 : Travailleurs occupés dans les principales branches industrielles**

BRANCHES	JURA			SUISSE	
	Nombre	o/o	o/o cumulé	o/o	o/o cumulé
Horlogerie	12'917	45,29	45,29	8,4	8,4
Machines	6'480	22,72	68,01	30,8	39,2
Métallurgie	2'738	9,60	77,61	13,8	53,0
Terre, pierres	1'768	6,20	83,81	3,2	56,2
Textiles, cuir	1'697	5,95	89,76	14,0	70,2
Alimentation, tabac	1'053	3,69	93,45	7,1	77,3
Autres	1'870	6,55	100,00	22,7	100,0
<b>TOTAL</b>	<b>28'523</b>	<b>100,00</b>		<b>100,0</b>	

(Source : recensement annuel des entreprises soumises à la loi sur le travail).

Il ne faut pas s'étonner dès lors si le nombre des emplois reste stationnaire. Car, dans la période actuelle, les postes de travail dans l'horlogerie ne sont pas à l'augmentation. Ainsi, pour l'ensemble de la Suisse, les travailleurs occupés dans l'horlogerie ont passé, entre 1966 et 1971, de 72.552 à 69.431. La forte proportion que représente cette branche dans le Jura fait que, pour maintenir une croissance "normale" des emplois, les autres branches, sous-représentées, devraient connaître une ex-





pansion plus forte que dans d'autres régions où elles sont mieux représentées. En outre, par sa régression relative, la restructuration physique de l'horlogerie va ralentir, stopper ou modifier les investissements qui font vivre des entreprises situées "en amont" (production de machines-outils et d'outillage pour l'horlogerie). Ainsi, le secteur de la construction, qui est nettement moins important que dans le reste de la Suisse (8,3 o/o du total des emplois contre 11,63 o/o en Suisse) verra se cumuler les effets des mesures anti-surchauffe, de la rationalisation de l'horlogerie et de la stagnation de la population (moins de logements à construire).

Comme on le voit, des difficultés plus importantes dans l'industrie horlogère signifieraient, pour tout le Jura (à l'exception du Laufonnais qui n'a pas d'horlogerie), une véritable crise régionale, qui pourrait être accompagnée de chômage. Le phénomène d'émigration serait accentué et le Jura deviendrait, encore plus qu'aujourd'hui, un réservoir de main-d'oeuvre pour les grandes villes périphériques.

Une des plus grandes faiblesses de l'économie jurassienne réside dans le manque de diversification de ses activités économiques (3). Dès lors, la démagogie développée par les milieux dirigeants du RJ sur l'avenir du "canton-modèle du Jura — démagogie reprise plus ou moins consciemment par certains secteurs du mouvement ouvrier jurassien — a pour fonction de voiler les raisons essentielles qui ont déterminé et déterminent le développement inégal régional. Il est largement fallacieux de faire croire que la création d'une structure étatique cantonale puisse modifier de façon qualitative la dynamique actuelle de l'économie jurassienne. Certes, la bourgeoisie (et la petite-bourgeoisie jurassienne, dont une partie trouverait un refuge et une place dans l'appareil d'Etat cantonal) pourrait jouer la carte d'une fiscalité spécialement généreuse envers les industriels pour les attirer; encore que la révision de l'organisation fiscale, encouragée par les milieux dynamiques du capitalisme suisse, risque bien de limiter ce type d'opération. Elle pourrait, de même, stimuler une politique d'investissements en infrastructures susceptibles d'abaisser les coûts de production pour les capitalistes-industriels. Mais quelle seraient les conséquences de telles mesures, en admettant même qu'elles puissent avoir une efficacité relative? Elle peuvent fort simplement être résumées ainsi : **attaque fiscale** qui frapperait le revenu — déjà au-dessous de la moyenne — du salarié-contribuable jurassien !

S'il est certain qu'il existe, aujourd'hui, un lien entre la crise de développement régional et le mouvement séparatiste, la **classe ouvrière doit refuser toute politique "d'union sacrée jurassienne" pour "construire notre canton"**, car cela lui lierait les mains et l'empêcherait de développer une lutte effective sur le plan salarial, sur celui de la sécurité de l'emploi, etc... En outre, il doit clairement être affirmé que la **solution effective et réaliste aux problèmes posés par le sous-développement régional réside dans le fédéralisme socialiste, c'est-à-dire dans un système qui assure d'une part le développement harmonieux des diverses régions, au travers d'une planification démocratiquement centralisée (ce qui implique la suppression de la propriété privée des moyens de production) et d'autre part tiennent compte des spécificités culturelles, sociales, etc... régionales.**

Cette perspective d'ensemble doit, dès aujourd'hui, être défendue par les révolutionnaires dans le cadre du courant séparatiste.

Mais elle ne deviendra crédible que dans la mesure où les travailleurs trouveront la voie d'une riposte face à l'attaque contre leur salaire, contre la sécurité de l'emploi, face aux conditions de travail dans les entreprises. Dans le cours de ces mobilisations, une série de **revendications d'ensemble** (nationalisations sous contrôle ouvrier, planification démocratiquement centralisée, etc...) fourniront le relai vers l'objectif général : lutte contre l'Etat bourgeois, pour sa destruction, par l'instauration d'une démocratie socialiste, pour le fédéralisme socialiste.

---

Notes :

(1) Nous utilisons dans cet article la catégorie de tertiaire dans la mesure où le matériel statistique dont nous disposons est formé sur cette matrice, qui consiste à diviser l'activité économique en trois secteurs. Nous utilisons néanmoins cette catégorie par "commodité", dans la mesure où nous ne pouvons ici refondre l'ensemble — d'ailleurs restreint — de la statistique.

Il faut souligner que cette catégorie de tertiaire, d'une part apparaît comme un fourre-tout rassemblant divers éléments hétéroclites et d'autre part a pour fonction de faire disparaître la notion essentielle de **secteur productif et de secteur improductif**, c'est-à-dire la notion permettant la détermination des secteurs qui créent la valeur, et, par conséquent, en régime capitaliste, la plus-value.

Enfin, nous n'entendons pas affirmer que le critère du développement réside dans le développement du tertiaire. Pour tout observateur sérieux, — ne serait-ce que cela ! — il est évident qu'un pays sous-développé peut connaître un niveau de développement relativement élevé du secteur tertiaire, qui n'exprime rien d'autre que l'excroissance d'activités **parasitaires**. Cependant, dans ce cas précis, où nous analysons un des aspects (l'emploi) du sous-développement relatif d'une région dans un pays fortement industrialisé, le niveau de développement des activités cessées dans le tertiaire indique tout simplement les faiblesses structurelles qui expriment et déterminent en partie un certain type d'implantation industrielle, etc...

(2) Selon "La Vie économique" de sept. 72, les salaires versés en 1971 aux ouvriers victimes d'accidents sont parmi **les plus bas dans l'horlogerie**. Dans l'industrie, seuls les textiles paient moins bien. D'autre part, la même enquête révèle que, sur 92 villes de plus de 10.000 habitants, 18 seulement étaient caractérisées par des salaires plus bas que ceux de Delémont (la seule ville jurassienne de plus de 10.000 habitants). Le Jura se trouve ainsi, dans le secteur industriel, en compagnie des régions à bas salaires que sont le Jura neuchâtelois, la Riviera vaudoise, le Valais, le canton de Fribourg, la Suisse centrale, la Suisse orientale (St.-Gall et Appenzel), les Grisons et le Tessin.



# dynamisme industriel et horlogerie

● Le précédent article consacré au sous-développement régional du Jura (cf. "La Brèche" No. 89) traitait de la structure de l'emploi et notamment de la structure de l'industrie. Il s'agissait là d'une sorte de photographie, mais elle donnait tout de même un aperçu de la situation économique précaire du Jura. On disait en effet que le développement faible du secteur tertiaire exprimait la fragilité du développement régional. Car, il est indéniable que dans les économies capitalistes développées, la force du tertiaire est à la fois signe et facteur de dynamisme économique (1). Une autre faiblesse structurelle avait été remarquée dans l'économie jurassienne : c'était la **faible diversité industrielle** et principalement l'hyper-trophie de la branche horlogère.

Le présent article va tenter de cerner l'industrie jurassienne d'un point de vue dynamique (et non plus structurel) et s'attardera plus longuement sur la branche horlogère.

## UN FAIBLE DYNAMISME INDUSTRIEL

Dans le secteur industriel, le Jura a connu un dynamisme plus faible que l'ensemble de la Suisse. Selon les recensements fédéraux des entreprises, le nombre des travailleurs occupés dans l'industrie a crû de 23 o/o en Suisse, entre 1955 et 1965, et de 19 o/o dans le Jura. Pour la période toute récente, la tendance est la même. La statistique de l'industrie (qui ne recense que les entreprises de plus de 5 travailleurs) indique qu'entre 1968 et 1972, les personnes occupées dans l'industrie ont diminué de 3,95 o/o en Suisse et de 7,11 o/o dans le Jura. Quant au nombre des entreprises, il a également diminué plus rapidement dans le Jura. **Donc, lorsqu'il y a croissance des emplois industriels, le Jura croît moins vite que la Suisse, et lorsqu'il y a régression, le Jura diminue plus rapidement que la Suisse.** Bien sûr, les écarts par rapport à la moyenne nationale ne sont pas très importants, mais exprimés en chiffres absolus, ils représentent des centaines de places de travail. D'autre part, étant donné la situation du Jura, on sait que le secteur tertiaire est incapable d'occuper un nombre important de travailleurs. Seul le tourisme pourrait connaître un certain développement; mais là encore, diverses conditions font que la création d'un tourisme susceptible d'occuper un personnel important est douteuse. **Par conséquent, étant donné la nature des activités non industrielles, la diminution observée dans le Jura pour les emplois industriels est un signe évident de régression.**

On pourrait nous objecter que la période retenue (1968-1972) est trop brève et que, par conséquent, les chiffres obtenus ne sont pas significatifs. Outre le fait qu'il n'a pas été possible d'avoir, quand on le voulait, accès à d'autres données, on peut répondre qu'il s'agit là d'une tendance qui correspond assez bien avec le dynamisme démographique (cf. "La Brèche" No. 88). En plus, la différenciation entre districts donne une image assez proche de celle de l'évolution démographique. En effet, **les districts les moins bien lotis sont ceux de Courtelary et des Franches-Montagnes, soit deux districts à démographie stagnante. Ceux de Delémont et de Laufon, dont la croissance de la population a été la plus forte, ont très peu perdu d'emplois industriels.** Celui de Moutier occupe une position médiane, tant du point de vue démographique qu'industriel. Seuls les districts de Porrentruy et de la Neuveville n'ont pas un comportement similaire dans les deux cas.

Les diverses branches de l'industrie participent de façon inégale à la diminution globale du nombre des entreprises et des travailleurs occupés. Au niveau suisse, les 6 branches qui prédominent dans le Jura (Horlogerie, Machines, Métallurgie, Terre et Pierre, Textiles/Habillement, Alimentation/Tabac) ont connu une diminution de leurs effectifs dans le Jura, **la chute la plus spectaculaire en 4 ans étant enregistrée dans les Textiles/Habillement et dans l'Horlogerie**, c'est-à-dire dans deux branches qui se restructurent de manière accélérée. Or on constate que dans ces deux branches, la diminution a été plus lente dans le Jura que dans le reste du pays. On peut donc s'attendre à ce que les effets de la restructuration s'y fassent encore sentir un certain temps. Dans deux branches cependant, le Jura a connu une légère croissance, alors que la tendance suisse était à la baisse : il s'agit de l'industrie des machines et celle de la Terre et des Pierres (principalement les cimenteries). Mais cette dernière est principalement représentée dans la région de Laufon et est, de ce fait, plus représentative du dynamisme bâlois que jurassien. Quant à l'industrie des machines, elle apparaît comme la branche la plus solide de l'industrie jurassienne. Bien que l'on y compte de nombreuses entreprises de petite taille, les 2/3 des travailleurs sont occupés dans les 12 fabriques de plus de 100 personnes, et 1/3 dans les 3 plus grandes.



## L'HORLOGERIE JURASSIENNE

Il n'est pas inutile de rappeler que l'horlogerie est la branche prédominante de l'industrie jurassienne, puisqu'en 1972, bien qu'en lente diminution relative depuis quelques années, elle représentait encore 45 o/o des emplois industriels et 58 o/o des entreprises industrielles.

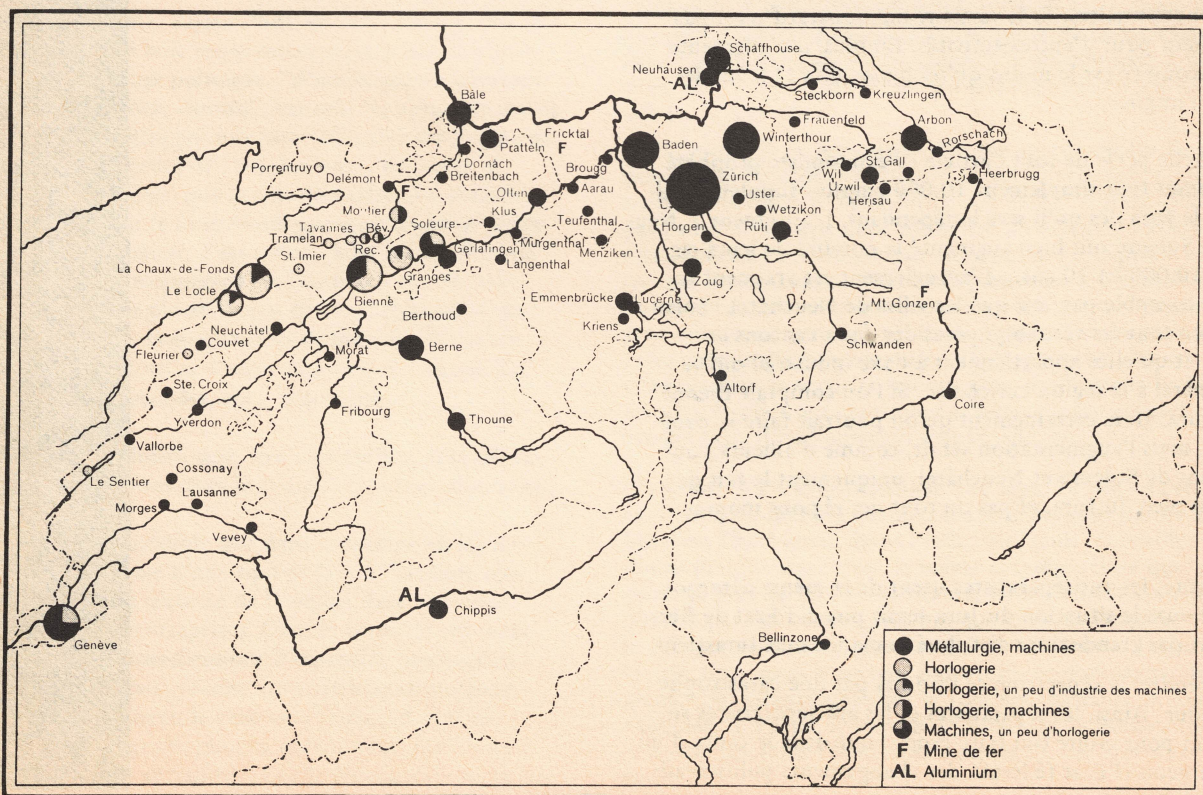
La branche horlogère est, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans ces colonnes, en pleine phase de restructuration au niveau national, ce qui se traduit par des absorptions, des fusions et des disparitions d'entreprises, ainsi que par des licenciements. Les travailleurs jurassiens ne sont pas épargnés par ce phénomène.

L'horlogerie jurassienne est caractérisée par une multitude de petites entreprises qui cohabitent avec quelques entreprises moyennes à grandes. C'est ainsi qu'en 1965, sur les 712 exploitations horlogères recensées, 2 seulement occupaient entre 500 et 1.000 personnes (Longines et Flückiger à St.Imier) et 34 rassemblaient plus de 100 personnes, soit un total de 7.350 personnes ou 46 o/o des travailleurs de l'horlogerie.

A l'opposé, 318 exploitations occupaient moins de 10 ouvriers, soit 1496 ouvriers au total. Tout au bas de l'échelle, on trouve 135 ateliers de 2-3 ouvriers et 125 avec ... 1 personne occupée. D'autre part, il faut signaler que le travail à domicile n'a pas complètement disparu. Ainsi, pour l'ensemble du canton de Berne (2), on comptait, en 1972, 249 ouvriers et 3.481 ouvrières à domicile, occupés par 358 entreprises et représentant 1/5 du personnel de ces dernières années. On peut donc caractériser l'horlogerie jurassienne d'activité dualiste : à côté d'un secteur moderne à production de masse, on trouve un secteur à caractère artisanal et familial, disséminé sur le territoire et présent dans bon nombre de petits villages. Dans les Franches-Montagnes encore plus qu'ailleurs, l'atelier horloger est souvent attenant à la maison d'habitation. Quelques ouvriers y travaillent pour un petit patron qui est souvent un copain qui a eu plus de "chance" que d'autres.

Il est donc évident que le Jura, où le caractère artisanal et familial subsiste plus fortement qu'ailleurs est et restera plus vivement touché par la rationalisation de la production. **L'emprise des grandes sociétés devenant de plus en plus forte, et les conditions de rentabilité étant de moins en moins satisfaites dans les petits ateliers, ceux-ci vont être obligés de fermer un à un.** Le petit patron deviendra ouvrier ou petit chef dans une des fabriques voisines qui auront été armées pour résister à la rationalisation, ou bien il devra s'expatrier dans les régions horlogères du Plateau. Ce mouvement a déjà commencé depuis plusieurs années. Dans l'ensemble du canton de Berne, c'est en moyenne 17 petits établissements horlogers qui disparaissent chaque année depuis 1955, que ce soit dans le secteur de la terminaison de la montre ou dans celui des branches annexes.

A côté de la disparition des petits ateliers, on note un phénomène de concentration financière qui s'accompagne parfois de concentrations physiques. Pour faire une étude approfondie de la question, il faudrait être dans l'intimité des capitalistes horlogers (condition qui est loin d'être remplie) ou procéder par des enquêtes qui prendraient beaucoup de temps. On se contentera pour cet article d'une estimation de l'emprise des grands groupes sur l'horlogerie jurassienne. Disons d'emblée qu'aucun d'entre eux n'est jurassien. Leurs sièges sociaux se concentrent principalement dans les villes du pied du Jura, notamment à Bienne et Neuchâtel. Si l'on prend les indications de l'annuaire "Kompass", on s'aperçoit que 12 o/o des fabriques dépendent d'un siège extérieur au Jura. Or, les indications du "Kompass" ne sont pas complètes et sous-estiment la réalité du phénomène. D'autre part, les fabriques qui ont été rachetées par des groupes importants ou leur sont affiliées sont parmi les plus importantes (Longines appartient à GWC, qui est une création de l'ASUAG). La proportion des ouvriers qui vendent leur force de travail aux grands groupes horlogers est donc plus forte que la proportion des unités de production que recense le "Kompass". On notera avec intérêt que l'emprise de ces grands groupes est beaucoup plus forte dans le Jura sud que dans le Jura nord.





## QU'EN PENSENT LES "PROPHETES" DU RJ ?

Nous avons déjà dénoncé la démagogie du "Rassemblement Jurassien"(RJ) visant à faire croire que la création d'un nouveau canton résoudra comme par miracle les problèmes économiques qui se posent au Jura. Un bon exemple de cette démagogie a paru dernièrement dans un Numéro du "Jura Libre", l'hebdomadaire du RJ (3). La réfutation de toutes les bêtises et les affirmations gratuites qui pullulent dans ce texte nécessiterait une brochure entière, mais nous nous limiterons, faute de temps et de place, à quelques éléments de réponse.

Selon "l'économiste" qui est le père de ces lignes, le simple fait qu'une forte proportion des Jurassiens travaillent dans l'industrie, est un signe d'industrialisation supérieure à la moyenne. Or, il suffit d'examiner la participation du Jura au produit national brut pour voir que, malgré la forte représentation du secteur secondaire (qu'il ne faut tout de même pas confondre avec la notion de potentiel industriel !), le Jura vient au bas de l'échelle des cantons suisses. Sur les 50.115 millions de francs du PNB en 1965, le Jura ne participait qu'à raison de 963,1 millions de francs (4). Exprimé en francs par habitant, ce chiffre représentait 6.945 francs. Seuls les cantons de Nidwald, Uri, Valais, Appenzel-rhodes-Intérieures et Obwald avaient un chiffre inférieur. Et, à titre de comparaison, on peut citer d'autres chiffres : Bâle-Ville venait en tête avec 11.610 francs; Neuchâtel, qui présente, sur certains aspects, une structure assez semblable au Jura, avait un produit de 8.710 francs par habitant. La voilà, la force économique du Jura.

Dans le même article, on nous apprend que l'industrie jurassienne est variée ! Bien sûr, à part le pétrole, les quelque 20 branches de la statistique fédérale sont présentes, mais ce ne sont pas les 34 ouvriers qui fabriquent des produits chimiques à Péry qui permettent de parler d'une industrie chimique dans le Jura ! Et la chimie n'est pas la seule branche à y être si peu représentée.

Mais c'est quand "l'économiste devient prophète" qu'il y a le plus à rire ! Ainsi, il nous promet qu'avec le nouveau canton, le secteur tertiaire passera à 32 o/o de la population active ! Bien entendu, une administration cantonale est dévoreuse d'emplois, mais le Jura ne comptera pas des milliers de nouveaux fonctionnaires. Et le tertiaire administratif n'est pas très attractif pour d'autres activités. En plus, il n'augmente pas beaucoup (c'est le moins qu'on puisse dire !) le rendement de l'impôt.

La plus belle perle de tout l'article : **l'économiste-prophète nous promet tout simplement 10.000 emplois supplémentaires dans le Jura dès qu'il sera indépendant.** L'argument ? Neuchâtel et Soleure ont bien augmenté le nombre de leurs emplois de 10.000 en 10 ans... L'aveuglement est vraiment total : on ne semble pas voir que les villes de Neuchâtel, Soleure et Olten sont les véritables pôles des deux cantons en question et qu'elles appartiennent à l'axe industriel qui va de Neuchâtel à la région zurichoise. Si l'on comptait Bienne dans le Jura, alors certainement qu'on pourrait faire la comparaison, mais l'augmentation serait, comme d'ailleurs pour les cantons de Soleure et Neuchâtel, uniquement le fait de la ville du pied du Jura, et pas du tout des régions montagneuses.

De leur côté, les antiséparatistes usent de la même démagogie. Pour eux, la situation du Jura serait pire si l'Etat de Berne n'avait pas grandement distribué sa manne aux Jurassiens.

A les entendre, la séparation se traduira par une catastrophe économique. Ainsi, les séparatistes et les antiséparatistes se retrouvent pour croire (ou faire croire) que dans le cadre d'un Etat bourgeois (l'Etat fédéral), des changements politico-ad-

ministratifs vont modifier qualitativement les lois de développement du système capitaliste !

C. Membrez, 12.5.74.

□ □ □

### NOTES :

(1) Il faut bien entendu replacer cette affirmation dans le contexte du développement historique des régions. Il est clair que, par exemple, la région zurichoise doit sa prospérité au développement de l'industrie dès le siècle passé. La concentration démographique et industrielle qui en est résultée a appelé un fort secteur tertiaire (besoins en "services" commerciaux, bancaires, etc... des capitalistes et des salariés) qui, à son tour, par la multitude d'avantages d'agglomération qu'il offre aux capitalistes, attire de nouvelles industries. Il y a donc un effet cumulatif et c'est dans ce sens qu'on peut dire que le tertiaire est à la fois signe et facteur de dynamisme économique.

(2) Le Jura — sans Bienne — rassemble plus de la moitié de l'horlogerie établie dans le canton de Berne. On ne connaît pas les chiffres pour le seul Jura.

(3) cf. l'article intitulé "L'activité économique dans le Jura". "Le Jura Libre" du 17.4.74.

(4) cf. Fischer G. : "Berechnung und Vorausschätzung regionaler Volkseinkommenszahlen in der Schweiz", 1950-1980, St.Gall, 1969.



# question nationale et luttes de classes dans les pays imperialistes

Le 23 juin, un plébiscite aura lieu pour déterminer le statut du Jura. La "question jurassienne" — selon la formule chère à la presse — se trouve à l'avant-scène de la vie politique suisse.

Nous ouvrons ici la première partie d'un important "Dossier Jura", qui comporte trois articles.

Le premier article est un extrait d'un long article d'Ernest MANDEL sur le thème "Question nationale et luttes de classes dans les pays impérialistes". Cet article fixe les positions de principe des marxistes-révolutionnaires face à la question nationale. Bien que la "question jurassienne" intègre les éléments d'un problème national et régional, cet article de Mandel définit l'optique générale dans laquelle la section de la LMR du Jura a envisagé le mouvement séparatiste et son idéologie (deux choses qui ne se confondent pas absolument).

Les deux autres articles sont consacrés, l'un à un aspect du sous-développement régional — l'aspect démographique —, l'autre à une analyse du développement du RJ, de sa fonction et de son idéologie.

---

## AUTODETERMINATION ET NATIONALISME DANS LES PAYS IMPERIALISTES

---

● La position que Lénine avait élaborée à l'égard de la question nationale dans les pays impérialistes, s'inspire de ces considérations fondamentales, implicitement avant 1914, explicitement après l'éclatement de la première guerre mondiale, surtout dans les textes rédigés au cours de cette guerre et dans le document programmatique élaboré pour le Deuxième Congrès de l'Internationale Communiste.

Puisque la tâche historique centrale avec laquelle le prolétariat est confronté dans les pays impérialistes, est la révolution socialiste, et non la révolution démocratique-bourgeoise, la lutte résolue contre l'idéologie nationaliste est d'une importance vitale en vue de préparer les travailleurs à l'accomplissement de cette mission.

**FAIRE CONFLUER DANS LE MOUVEMENT  
D'EMANCIPATION REVOLUTIONNAIRE ANTI-  
CAPITALISTE DU PROLETARIAT TOUS LES  
MOUVEMENTS DE REBELLION CONTRE L'OP-  
PRESSION ET L'INJUSTICE SOCIALES AU SEIN  
DE LA SOCIETE BOURGEOISE.**

On ne peut éduquer les travailleurs dans un esprit d'hostilité sans réserve à l'égard de l'Etat bourgeois, du pouvoir politique et militaire de la bourgeoisie, à l'égard de l'exploitation capitaliste — prémisses indispensables à l'accomplissement d'une révolution socialiste — et en même temps entraîner ces mêmes travailleurs à défendre "occasionnellement" ce même Etat bourgeois, cette même armée bourgeoise, cette même économie capitaliste.

L'expérience a entièrement confirmé ce diagnostic théorique : tout abandon d'une position de classe devant le nationalisme d'un pays impérialiste, toute acceptation de la "solidarité nationale" dans un tel contexte historique précis, toute acceptation de l'idée de "défense nationale" et de "défense de la patrie" bourgeoise, débouche, à l'ère impérialiste, inévitablement sur la pratique et la justification idéologique de la collaboration de classe dans un grand nombre de domaines, c'est-à-dire à la liquidation de toute perspective et de toute lutte d'ensemble anti-capitaliste.

Par ailleurs cependant, la réalité de l'oppression nationale au sein même des pays impérialistes — de même que la réalité de la suppression de libertés démocratiques jadis conquises — provoque inévitablement des réactions de masse. Celles-ci se manifestent non seulement au sein de la petite-bourgeoisie (la petite-bourgeoisie urbaine, et surtout *l'intelligentsia*, étant particulièrement sensible aux problèmes linguistiques, souvent pour des raisons d'intérêts matériels évidents), mais encore au sein de la classe ouvrière elle-même. Si les organisations politiques de la classe ouvrière, et notamment son avant-garde révolutionnaire, refusent d'assumer la défense de ces intérêts, les conséquences ne peuvent être que négatives pour le déroulement et l'aboutissement socialiste de la lutte des masses.



## FAIRE CONFLUER DANS LE MOUVEMENT D'EMANCIPATION REVOLUTIONNAIRE ANTI-CAPITALISTE ...

Tout d'abord, en combattant pour leurs droits démocratiques, les masses combattent contre l'oppression, c'est-à-dire défendent une juste cause. Le socialisme ne peut justifier ou fermer les yeux devant aucune forme d'oppression et d'exploitation, quelque "secondaire" qu'elle soit. Toute l'argumentation concernant les "contradictions principales" et les "contradictions secondaires" cache d'ailleurs une incompréhension de la nature généralement *combinée* de ces contradictions, une incompréhension de l'*aspect structurel de leur imbrication*. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est manifestement un droit démocratique de base.

Le refus de laisser un groupe ethnique se gouverner ou s'éduquer dans sa propre langue constitue un phénomène d'oppression manifeste. En refusant de défendre ce droit des peuples à l'auto-disposition, sous quelque prétexte que ce soit, les organisations ouvrières au sein des nations oppresseuses se feraient les apologistes de fait de l'oppression et de l'annexion.

Ensuite, en refusant d'assumer la lutte pour la défense des libertés démocratiques, en refusant de se joindre aux mouvements de masse qui poursuivent ces objectifs, le mouvement ouvrier abandonne ces mouvements à des directions petites-bourgeoises et bourgeoises, et facilite donc en réalité leur récupération par des courants de la bourgeoisie, facilité donc la manoeuvre de diversion qui tend à les rendre inoffensifs pour la survie du régime capitaliste. Cette manoeuvre ne découle pas, comme le pensent des dogmatiques ultra-gauchistes, de la nature même des revendications démocratiques ou nationales, qui correspondent à des situations de fait devant aboutir fatalement à des réactions de protestation. Elle découle de l'incapacité ou du refus du mouvement ouvrier à se battre pour sa propre hégémonie au sein du mouvement national.



Rosa LUXEMBURG : une juste dénonciation du nationalisme polonais.

Un siècle d'histoire politique de la Belgique apporte une confirmation particulièrement douloureuse de cette règle. L'incapacité du mouvement ouvrier social-démocrate à prendre en charge le mouvement d'émancipation du peuple flamand d'abord, celui du peuple wallon ensuite, a été l'élément décisif pour maintenir le contrôle d'appareils politiques bourgeois sur une fraction non négligeable des masses laborieuses, ou même pour rétablir ce contrôle, là où il avait été perdu (surtout en Wallonie). Affirmer que cela démontre que la question nationale n'a été qu'une "diversion historique" utilisée à cette fin par la bourgeoisie, c'est fermer les yeux devant la réalité de l'oppression nationale, ses répercussions multiples sur les conditions de vie des petites gens et l'inévitabilité de leurs réactions.

Le mal ne réside pas dans la problématique elle-même, mais dans l'incapacité ou la faiblesse des organisations ouvrières à se battre, au sein du mouvement de protestation contre les phénomènes d'oppression nationale, sous leur propre drapeau, avec leurs propres revendications, dans une indépendance farouche de toute alliance avec la bourgeoisie, c'est-à-dire de manière telle à élever et non à abaisser la conscience de classe du prolétariat, à accroître et non à réduire sa capacité d'engager un combat anti-capitaliste d'ensemble.

S'il est clair que l'abstention volontaire des organisations ouvrières et révolutionnaires des mouvements de masse dirigés contre l'oppression nationale, et le refus de combattre pour l'hégémonie du prolétariat en leur sein, ne peut que renforcer l'emprise de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie sur ces mouvements, il est non moins vrai qu'une participation des organisations ouvrières, qui comporte une adaptation aux objectifs de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie, c'est-à-dire la liquidation des objectifs de classes autonomes du prolétariat, entraîne objectivement le même résultat. Au déroulement combiné de la lutte de classe objective doit correspondre, au niveau de l'éducation, de la propagande, et de l'agitation des organisations ouvrières, une combinaison constante, à toute "étape", d'objectifs démocratiques et d'objectifs socialistes. Tout refus d'effectuer cette combinaison aboutit à étouffer les germes de révolutions socialistes présents dans tout mouvement de révolte généralisé des masses laborieuses à l'époque impérialiste.

Pour toutes ces raisons, la défense du mot d'ordre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, y compris au sein des pays impérialistes développés et de la lutte sans compromissions contre toute forme de nationalisme, ne constituent pas du tout des éléments contradictoires dans l'attitude de Lénine à l'égard de la question nationale, mais au contraire des parties cohérentes d'une stratégie d'ensemble. Il s'agit d'accroître la préparation et la capacité de déclenchement de luttes de masses à potentialité révolutionnaire anti-capitaliste.

**LE NATIONALISME QUI IMPLIQUE UNE SOLIDARITE OCCASIONNELLE OU DURABLE AVEC LA BOURGEOISIE NE PEUT QUE SEMER LA PIRE DES CONFUSIONS DANS LA CONSCIENCE OUVRIERE.**

Voilà le but fondamental de cette stratégie, qui articule parfaitement les différentes composantes de la politique léniniste par rapport à la question nationale dans les pays impérialistes.



## CONTRE L'IDEOLOGIE NATIONALISTE

A ce propos on oublie souvent que si Lénine a critiqué Rosa Luxemburg parce qu'elle refusait d'accepter que les marxistes russes combattent pour le droit du peuple polonais à l'autodétermination, il a simultanément approuvé la lutte sans merci que Rosa Luxemburg a menée, en tant que marxiste polonaise, contre le nationalisme polonais. L'histoire d'après 1918 a d'ailleurs pleinement confirmé le bien-fondé de ces deux volets de la position léniniste. On oublie de même que si Lénine a combattu de toutes ses forces le chauvinisme et le social-patriotisme des organisations ouvrières au cours de la première guerre mondiale, il a en même temps souligné que le soulèvement de nationalités opprimées comme les Irlandais, les Polonais, serait une partie inévitablement intégrante de tout large mouvement révolutionnaire, anti-capitaliste, déclenché par l'exacerbation des contradictions impérialistes en Europe. Les deux exemples reflètent bien la compréhension profondément dialectique qu'avait Lénine du caractère combiné des tâches avec lesquelles le prolétariat était confronté à l'époque impérialiste, compréhension que seul Trotsky a pu égaler jusqu'ici.

Cette même compréhension a amené Lénine à introduire une distinction importante dans la manière de combattre le nationalisme, distinction qu'il souligne dans le célèbre codicille de son "Testament" dirigé contre l'attitude de Staline sur la question géorgienne, publié pour la première fois dans le tome 36 de la cinquième édition des "Oeuvres Complètes". Si la lutte contre le nationalisme est incontestablement une tâche universelle pour les communistes, il faut cependant distinguer soigneusement le nationalisme des nations historiquement oppresseuses du nationalisme des nations historiquement opprimées. Lorsque des socialistes ou des communistes, membres des nations oppresseuses, se lancent dans la critique du nationalisme des opprimés (p. ex. la polémique des socialistes français contre le nationalisme algérien, des socialistes sionistes contre le nationalisme palestinien, etc.), ils couvrent objectivement l'oppression et l'exploitation exercées par leur propre nation, et font preuve de ce que Lénine appelle à juste titre "un comportement de gredin". Ce faisant, ils renforcent de fait le nationalisme chez les opprimés, car ceux-ci ont appris par une douloureuse expérience séculaire d'oppression à se méfier de tous les mouvements idéologiques venant de la part de leurs oppresseurs, qui servent en définitive invariablement à justifier et à éterniser l'oppression.

La tâche de socialistes et de communistes, membres des nationalités historiquement oppresseuses, c'est de concentrer leurs coups contre le nationalisme de leur propre nationalité, de toute manière beaucoup plus réactionnaire et beaucoup moins justifiable que le nationalisme des esclaves qui veulent rejeter leurs chaînes. Ils doivent accorder un appui actif et résolu au mouvement d'émancipation des nationalités opprimées, aidant de ce fait la lutte des marxistes au sein de ces nationalités contre le nationalisme, qui désoriente et affaiblit à la longue la lutte de libération.

## LUTTES NATIONALES ET LUTTES SOCIALES : UNE DEUXIEME APPROCHE

Il ne s'agit pas d'une prise de position dogmatique, qui découlerait en quelque sorte d'un axiome programmatique. Il s'agit au contraire de la conclusion programmatique qui découle d'une compréhension de la dynamique sociale à l'époque impérialiste, c'est-à-dire d'une analyse de la structure de classe des pays impérialistes, de la corrélation de force objective entre ces classes, de leurs conflits inévitables, et du déroulement de la lutte de classe qui en résulte.

Les pays impérialistes se caractérisent notamment par le fait que la classe ouvrière y représente la force numériquement principale dans la société, disposant d'un potentiel de lutte économique et politique de loin supérieur à celui de toute autre couche sociale laborieuse. En outre, il s'agit d'une classe ouvrière dotée d'une longue tradition d'organisation et de défense de ses intérêts de classe propres. L'antagonisme bourgeois/prolétariat y est, de ce fait, irréductible, et rebondit à travers tout conflit politique ou social. Lorsque, dans de telles conditions, des luttes de classe éclatent même en partant de revendications "purement" démocratiques (lutte contre une dictature fasciste ou militaire; lutte contre l'oppression nationale, pour le droit d'une nationalité à disposer d'elle-même, etc.), il est inévitable qu'en cours de mobilisation, les travailleurs avancent leurs propres revendications de classe, expriment leurs propres intérêts immédiats et (ou) historiques, en opposition avec ceux de la bourgeoisie.

Dès lors, deux comportements politiques diamétralement opposés sont possibles au sein du mouvement ouvrier, reflétant deux stratégies fondamentalement différentes. Les uns affirmeront que la "tâche de l'heure" n'étant ni socialiste ni syndicaliste, mais seulement "démocratique", chercheront à créer un "front" entre la classe ouvrière et la bourgeoisie dite "progressiste" ou "nationale", ou "démocratique", et chercheront donc à éviter tout ce qui aiguise l'antagonisme entre les composantes ouvrières et bourgeoises de ce front. En pratique, cela aboutit fatalement à vouloir freiner ou empêcher les travailleurs de défendre leurs propres intérêts de classe en partant d'un mouvement de masse à détonateur "démocratique" (ou national). Cela aboutit donc à manoeuvrer avec les mouvements de masse des travailleurs, en vue de maintenir (ou de reconstruire) des Etats bourgeois et une économie capitaliste.

176. 53 + 15. Dezember 1917

Schweizer

+ 30 Cts. + 35 Pfr.

Illustrierte Zeitung

1. Jahrgang · Erstes Semester · Verlagsanstalt Ringier & Cie., Solingen · Subskriptionspreis 4.50 pro Quartal Sr. 1.00





Les autres rejetteront toute conception d'une "révolution par étapes", toute idée qu'un "mouvement de libération nationale" précède "l'étape de la révolution socialiste". Ils considèrent au contraire que la lutte des masses prolétariennes pour des revendications démocratiques et nationales, dans les pays impérialistes, à l'âge du déclin du capitalisme, fait organiquement partie de la montée de la révolution socialiste. Ils favoriseront donc par tous les moyens la transcroissance de la lutte déclenchée pour des objectifs démocratiques ou nationaux, vers une lutte révolutionnaire pour le renversement du règne du Capital. A cette fin, ils combineront dès le début de cette lutte la propagande pour des objectifs socialistes, anti-capitalistes, à la propagande pour des objectifs démocratiques et (ou) nationaux, refuseront tout "front" avec la bourgeoisie, maintiendront l'indépendance organisationnelle du prolétariat et l'autonomie de ses intérêts de classe, qu'ils ne subordonneront à aucun moment à une prétendue "primauté" des objectifs démocratiques ou nationaux. Le but de cette stratégie, c'est d'assurer la transcroissance de leur mouvement, sans solution de continuité aucune, vers une révolution socialiste victorieuse.

Sous-jacentes à ces deux stratégies sont deux conceptions différentes de l'actualité de la révolution socialiste à l'époque contemporaine, dans les pays impérialistes, deux conceptions différentes sur les objectifs prioritaires à atteindre par le mouvement ouvrier. Les uns ne voient la possibilité d'un renversement du capitalisme, que si préalablement toute une série de préconditions politiques, sociales ou mêmes nationales sont accomplies. Les autres considèrent que les contradictions impérialistes débouchent périodiquement sur des explosions de luttes de masse telles à rendre une révolution socialiste objectivement possible, même sans modification préalable du cadre politique et social donné. Ils considèrent par contre que l'obstacle principal sur la voie de la victoire d'une révolution socialiste réside dans les insuffisances du facteur subjectif, de la conscience de classe du prolétariat et de sa direction. Il en découle inévitablement que les premiers sont prêts à sacrifier des pos-

sibilités (qu'ils considèrent de toute manière comme irréelles) de révolution socialiste à l'accomplissement d'autres tâches prioritaires, tandis que les seconds refusent toute manoeuvre politique qui, à leurs yeux, risque d'affaiblir encore la capacité subjective du prolétariat de saisir certaines occasions objectivement favorables pour abattre l'Etat bourgeois et les rapports de production capitalistes.

Il va sans dire que nous nous rangeons entièrement dans le deuxième camp, contre le premier. Ni la classe ouvrière polonaise, ni la classe ouvrière catalane, pour ne pas dire la classe ouvrière wallonne, se sont trouvées placées dans des conditions objectives (économiques, sociales, politiques) où la lutte pour la prise du pouvoir était "objectivement impossible". Au contraire, à plusieurs reprises au cours de l'histoire du 20ème siècle, elles avaient cette conquête du pouvoir à la portée de la main, vu la puissance de leur assaut contre le Capital, vu la faiblesse relative de l'Etat et de l'économie de celui-ci. Si ces assauts n'ont pas été couronnés de succès, cela n'est pas dû à une immaturité de conditions objectives, prétendument corrigibles par une transformation des structures étatiques à laquelle il faudrait accorder la priorité par rapport à la révolution sociale. Cela est dû au manque de clarté de vues sur les objectifs à atteindre, aux compromissions et capitulations des couches dirigeantes du Mouvement Ouvrier, c'est-à-dire à l'insuffisance de la conscience de classe et de la direction prolétariennes.

Pour surmonter ces insuffisances, plus que jamais l'éducation du prolétariat dans un esprit de classe, et vers la lutte pour des objectifs anti-capitalistes, socialistes, révolutionnaires, s'impose comme priorité absolue. La lutte contre les phénomènes d'oppression nationale, qui permet objectivement d'affaiblir davantage les structures de la bourgeoisie et d'amener de précieux alliés aux travailleurs, doit être intégrée dans cette vision stratégique d'ensemble. Sinon, elle sert en définitive de support nouveau à un régime capitaliste aux abois.

Ernest Mandel.

# la trajectoire du r.j.

● En 1947, pour respecter la tradition, c'est à Georges Moeckli (PS), Jurassien, de prendre en charge le Département des Travaux Publics et des Transports du Canton de Berne. Personne ne semble y voir d'inconvénients, lorsque, en séance électorale du Grand Conseil bernois, un député oberlandais s'oppose à cette élection car, dit-il, "ce département est trop important pour être confié à un Conseiller d'Etat de langue française". Moeckli n'oublie pas ce poste et, dans le Jura, c'est le signal de la lutte autonomiste (lancée par les associations élitaires telles que l'Emulation, l'ADB...).

Il est clair que ce ne sont pas des considérations linguistiques qui ont poussé les trois quarts des députés de l'ancien canton à écarter un Jurassien. Le fait le plus important à

leurs yeux, c'est que Moeckli ne faisait pas partie de la même clique politique qu'eux; ils ont, par leur vote, gardé aux mains de la "classe politique bernoise" un département extrêmement important du point de vue des infrastructures économiques du canton, un département qui distribue\* de nombreux "avantages" à toute une clientèle cantonale ! La bétise des députés consiste précisément en ce point qu'ils oublient que, dès 1943, à la demande même du Conseil Exécutif du Canton de Berne, les associations économiques et culturelles du Jura (Emulation, ADIJ, Pro Jura) avaient présenté un rapport pour resserrer les liens Berne/Jura. Ce rapport concluait à la nécessité de revoir la question de l'autonomie culturelle dans le Jura, et de reconsidérer la politique cantonale en matière de développement économique du Jura. Pour ce dernier point, le problème des moyens de communication (routes, chemins de fer) était présenté comme le plus urgent à résoudre. Quand on sait qu'au milieu du XIXème siècle, la question des chemins de fer a été une des pierres d'achoppement des relations Berne/Jura, on comprend un peu mieux la réaction de la population jurassienne lors de l'"affaire Moeckli".

A la fin de 1947 se constituent deux regroupements jurassiens d'opposition à la politique de Berne, dans la partie française du canton. Le "Comité de défense des droits du Jura" (ou "Comité de Moutier") réclamait comme solution au problème une sorte de fédéralisation du canton et un parlement régional jurassien. Groupement de notables arrivant très vite à la conclusion que son projet d'autonomie risquait de faire éclater le Jura, incapable de mobiliser réellement la



population, le "Comité de Moutier" finit par se saborder en 1952. L'autre organe s'appelait alors "Mouvement séparatiste jurassien". Il allait devenir plus tard le "Rassemblement Jurassien" (RJ). Son succès, il le doit à ce qui faisait défaut au "Comité de Moutier" (leurs thèses n'étant pas très différentes) : **il possède une idéologie capable de mobiliser des secteurs non négligeables de la population.** Le but du Mouvement séparatiste jurassien est de briser, dans la légalité, le cadre constitutionnel bernois et de mener à l'échelle de la Confédération une vigoureuse campagne pour la création d'un canton séparé. Un de ses fondateurs les plus en vue est un industriel de Bévillard (Jura-Sud), Daniel Charpiloz.

## L'IDEOLOGIE DU RJ

Nous ne voulons pas, dans ce premier article, faire l'analyse détaillée de l'idéologie du RJ. Pourtant, pour en comprendre l'évolution, il faut connaître un peu ce que sont les points de référence de ce mouvement. La première indication à ce sujet nous est fournie par le préambule des statuts du RJ :

**"LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN EST UNE ORGANISATION PATRIOTIQUE. IL DEMEURE AU-DESSUS DES PARTIS, ET IL S'ABSTIENT D'INTERVENIR DANS LEURS DISCUSSIONS. IL SE PLACE AU-DESSUS DES DIVERGENCES D'ORDRE CONFESIONNEL ET SES MEMBRES, QUELLES QUE SOIENT LEUR RELIGION ET LEUR LANGUE (ET LEUR CLASSE SOCIALE, NDLR.), ENTRETIENNENT ENTRE EUX DES RAPPORTS CONFIANTS ET FRATERNELS".**

La propagande du RJ s'est peu à peu fondée sur la notion d'ethnie, sur la "francité" du mouvement; nous reviendrons plus tard sur cet aspect de sa doctrine. Mais il faut souligner la volonté des leaders séparatistes de se tenir au-dessus des



partis; ce point de vue n'est pas un hasard. Il y a évidemment une petite part de volonté de dépasser les querelles de clocher, très vives dans le Jura. D'un autre côté, le fait que le parti démocrate-chrétien (PDC) (minoritaire dans l'ensemble du canton — 5 o/o — et majoritaire dans le Jura) soit l'une des principales forces du séparatisme a pu décider les fondateurs du RJ à rejeter toute discrimination "partisane", cela pour ne pas se couper des forces militantes des autres partis.

Mais la **raison essentielle** de cette position interclassiste, de cette idéologie "nationaliste" réside dans la fonction initiale

même du mouvement. Le RJ représente en fait les intérêts d'une petite-bourgeoisie attardée qui, au niveau national, ne dispose pas des voies normales dévolues aux autres bourgeoisies régionales suisses pour **défendre leurs intérêts** au niveau national. En effet, c'est à Berne que se décide la représentation jurassienne au Conseil des Etats. L'absence du "pouvoir d'Etat" signifie pour la bourgeoisie et la petite-bourgeoisie jurassienne un sérieux handicap dans la défense de ses intérêts au niveau national. (En outre, une fraction de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie jurassienne ne dispose pas d'une place dans l'appareil étatique cantonal bernois, appareil qui assure divers avantages à toutes les bourgeoisies cantonales). L'idéologie du RJ a, dès lors, pour fonction de rassembler sur un dénominateur commun qui nie toutes les différences d'intérêts entre classes, les couches les plus larges, afin de supporter le projet politique d'une partie de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie jurassienne : se donner les instruments dont disposent toutes les bourgeoisies cantonales en Suisse. Tout ceci est camouflé sous le discours "autonomiste".

**C'EST POURQUOI, DANS L'IDEOLOGIE DU RJ, L'ELEMENT NATIONALISTE ET LINGUISTIQUE PRIME SUR L'ELEMENT SOCIAL, L'ETHNIE SUR LES CLASSES, DANS UNE CONFUSION SCIEMMENT ENTRETENUE, SELON LAQUELLE LA FRONTIERE EXPLOITEUR/EXPLOITE NE PASSE PAS ENTRE LA CLASSE OUVRIERE (BERNOISE ET JURASSIENNE), MAIS BIEN ENTRE BERNOIS ET JURASSIENS.**

Ce qui rend possibles (et crédibles pour beaucoup d'ouvriers et paysans jurassiens) les **manoeuvres d'union sacrée du RJ**, c'est avant tout l'absence d'une indépendance politique réelle des travailleurs, d'une conscience de classe dont l'ampleur même eût réduit à néant tout interclassisme et tout régionalisme petit-bourgeois. Le RJ est une formation interclassiste, et ne peut le rester que dans la mesure où il regroupe, sous l'hégémonie plus ou moins directe de la classe dominante, une base sociale politiquement indifférenciée.

Dans la déclaration de principe "sur la constitution de l'Etat jurassien", qui date de 1953, on peut voir que le nouvel appareil d'Etat ne sera qu'une réplique de ceux élaborés en 25 endroits par la classe dominante helvétique. En outre, "sa politique économique devra se traduire par un soutien effectif des industries, notamment dans leurs rapports avec les autorités fédérales" (lisez : par des faveurs en matière fiscale ou autres aux capitalistes locaux, faveurs dont les salariés seront bien obligés de faire les frais, etc., etc...).

## DU SEPARATISME A L'AUTONOMIE, PUIS AU SEPARATISME

Le RJ débute vraiment dans son action lors du décès du "Comité de Moutier". L'assemblée des délégués constate le 19 avril 1953 que "l'échec, puis la disparition du Comité de Moutier ont consacré l'impossibilité, pour le Jura, d'obtenir une autonomie organique dans le cadre du canton de Berne"... "La seule forme d'autonomie possible dans le cadre de la Confédération réside dans la constitution d'un 23ème canton...". Durant toute la décennie 50-59, le RJ se présente comme le champion de l'Etat jurassien. Pour soutenir sa revendication, il publie des chiffres, commande des études "scientifiques". Une bonne partie de la lutte consiste à prouver la non-confessionnalité du problème et la viabilité du futur canton.



Mais le gouvernement bernois reste absolument insensible à toute cette campagne, et déclare ne pas vouloir toucher à l'intégrité du canton. D'ailleurs, il ne reconnaît pas l'existence d'un "malaise jurassien". En 1957, de guerre lasse, le RJ lance une initiative visant à faire adopter par le peuple une loi prévoyant l'organisation ultérieure d'un plébiscite. Très vite, l'affaire tourne au plébiscite, et la vigoureuse campagne pour le non que mène le gouvernement bernois n'y est pas pour rien. Finalement, le non l'emporte de 4 o/o dans le Jura. Cet échec du RJ est présenté par ses dirigeants même comme une victoire. En effet, pour les leaders séparatistes, 26 o/o des non sont dus au vote des immigrés bernois. Et c'est alors le début de l'énorme campagne du RJ contre le droit de vote des Bernois établis dans le Jura, et en général de tout Confédéré non assimilé, et pour le droit de vote des Jurassiens de l'extérieur.

Pour tenter d'élargir sa base populaire et faire oublier un peu le relatif échec du vote, le RJ, un mois après la consultation, lance son "Programme d'action No. 1". **Si le but d'un canton du Jura n'est pas abandonné, ce sont des revendications autonomistes qui en forment la plus grande partie.** Les dirigeants du RJ se sont en effet rendu compte que la création d'un canton, en plein XXème siècle, n'est pas très aisée, et que le but à atteindre (donner à la bourgeoisie jurassienne la possibilité de se représenter elle-même) peut être atteint par une autre voie; à défaut de la séparation, on revendique l'autonomie. D'autre part, ce "programme d'action No. 1" doit jouer le rôle d'appât pour élaborer la base sociale du RJ. Il doit lui attirer une bonne partie des hésitants, tant dans certains secteurs de l'industrie que parmi les ouvriers, paysans, etc. Les revendications autonomistes du RJ ont trait à des problèmes de représentation jurassienne **dans l'administration et la justice bernoises**, à des questions "d'expression de la volonté populaire" (double majorité bernoise et jurassienne pour certaines votations). On veut voir disparaître les écoles allemandes du Jura, perfectionner les écoles techniques, favoriser la paysannerie jurassienne par la création d'une corporation publique jurassienne d'aide aux paysans; on avance même des "revendications" sociales (bourses pour les apprentis "méritants" (!), encouragement aux familles nombreuses) et fiscales. La nature de classe de ce programme est claire.

Un seul exemple; à propos de la politique fiscale du canton de Berne, les récriminations essentielles sont les suivantes: *"L'excès des charges fiscales constitue, pour le Jura, une entrave au développement de son économie; il nuit à l'aisance de sa population et constitue une entrave à l'épargne. Il incite nombre d'industries et de particuliers à élire domicile en dehors du Jura, sur le territoire des cantons voisins"*. Les travailleurs-salariés qui, en plus de la production de la plus-value, financent par leurs impôts les infrastructures nécessaires à la marche du système, verront ici quelles sont les intentions réelles de la direction du mouvement séparatiste. Ce programme d'action est accompagné du lancement de plusieurs initiatives, dont aucune n'est victorieuse. En 1959/60, le conflit DMF/paysans franc-montagnards s'intensifie. Le rôle qu'y joue le gouvernement bernois permet au RJ de se poser en défenseur de la terre jurassienne et de soutien aux paysans lâchés par le gouvernement officiel. Liant son action contre la place d'armes des Franches-Montagnes à sa revendication de création d'un organisme paysan jurassien autonome de celui de l'Ancien canton, le RJ apparaît à beaucoup comme le Gouvernement Moral des Jurassiens.

L'échec de la campagne d'initiatives, le succès populaire de l'opposition au DMF, et enfin l'attitude intransigeante du Conseil Exécutif bernois concernant les revendications autonomistes vont durcir la position du RJ qui va revenir, pour y rester, à une attitude purement séparatiste.

L'audience que donnent au RJ les différents événements du début des années 60 (FLJ, création du groupe Bélier, affaire des Rangiers, etc.), non seulement dans le Jura, mais aussi dans toute la Suisse, va lui permettre de sortir du cadre cantonal et de porter à d'autres niveaux ses revendications. Abandonnant l'idée d'un règlement de la question dans le cadre du canton, ou tout au moins sur la base de négociations avec les autorités cantonales, le RJ se met à réclamer une **médiation fédérale** ! Cette médiation, le RJ lui donne tantôt une fonction d'arbitrage (cf. Nicolas de Flüe...), tantôt un caractère d'intervention pure et simple dans le conflit opposant bourgeois jurassiens et bernois. Mais le cadre de la Suisse du XXème siècle, avec son système juridique rigide ne permet plus de tels procédés. Ce n'est pas un hasard si les institutions suisses sont ainsi faites qu'il n'y a que très peu de possibilités, pour qui que ce soit, de s'immiscer dans les chasses gardées des différentes cliques cantonales. Aussi, le Conseil fédéral a toujours refusé ce rôle de médiateur. Le RJ, conscient de cette difficulté, a toujours gardé en réserve un plan de rechange, consistant en négociations avec le gouvernement bernois sous l'oeil impartial (!) d'observateurs commis par la Confédération :

- la négociation a pour but de résoudre la question jurassienne et n'est possible que sur pied d'égalité;
- elle doit avoir lieu en présence et sous la direction de médiateurs étrangers au canton de Berne;
- les questions de procédure, de marche à suivre et d'auto-détermination constituent le premier objet de la négociation.

Utilisant à fond sa volonté de rester dans **le cadre de la légalité bernoise**, le RJ veut faire pression sur les autorités fédérales et cherche à les atteindre sur un terrain où elles sont chahuteuses : **le prestige de la Suisse bourgeoise sans problèmes**. Et c'est ainsi que lors du 150ème anniversaire du rattachement du Jura à Berne, le RJ envoie aux gouvernements successeurs des Puissances du Congrès de Vienne (dont l'URSS...) un mémorandum sur l'affaire jurassienne ! Cette démarche caractérise assez bien, politiquement, le RJ et indique sa volonté de se situer dans le cadre constitutionnel bourgeois. **Après tout, pour les futurs dirigeants d'un Canton, pour les futurs hommes de l'appareil étatique jurassien, il est logique d'inculquer à la "base" le respect de l'Etat bourgeois, de cet Etat qui, demain, pourrait traduire les choix socio-économiques – dans les limites étroites du système capitaliste et de ses "lois" – d'une fraction de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie jurassienne.**

Il est certain qu'il faut faire une différence entre les options de la direction du RJ, des notables du RJ, et d'une partie de la base séparatiste qui exprime son opposition plus ou moins confuse au système en adhérant au mouvement séparatiste, adhésion qui peut stimuler, à son tour une certaine radicalisation. Mais, l'idéologie du RJ joue un rôle essentiellement négatif dans ce processus de radicalisation. **Cette situation est évidemment due à l'incapacité des organisations ouvrières de faire confluer dans un mouvement radicalement anti-capitaliste les revendications démocratiques justifiées au mouvement séparatiste et les revendications propres à l'ensemble des salariés.** En lien direct de fait avec le RJ, mais se présentant en marge de ce dernier, le groupe Bélier pourrait apparaître en rupture radicale avec le légalisme et les thèses essentielles du RJ. Ceci n'est, tout au plus, qu'à demi vrai.



Certes, le groupe Bélier polarisant une partie de la radicalisation jeune dans le Jura, a regroupé en son sein les éléments les plus radicalisés du mouvement séparatiste. Mais, d'une part, son acceptation des thèses essentielles du RJ et, d'autre part, son rôle de garde-fou — à la limite de la légalité — du mouvement séparatiste en fait une composante nécessaire du RJ, d'un RJ confronté à la montée de la radicalisation jeune et à sa fusion avec le mouvement séparatiste. Ce n'est pas un hasard si, face aux autorités, RJ et Béliers laissent entendre, sous la forme d'un certain chantage, qu'ils sont les derniers à pouvoir contrôler la situation, à empêcher le déferlement de violences, si des concessions lui sont faites ...



Mais, pour le RJ, qui s'est toujours situé dans le cadre constitutionnel mis en place par la bourgeoisie suisse au XIX<sup>ème</sup> siècle, le plus difficile, aujourd'hui, c'est de réussir à éliminer du vote d'autodétermination tous les Bernois de l'intérieur.

Le droit bourgeois est en effet basé sur le principe de la territorialité, et donne donc le droit à tout Suisse établi depuis trois mois dans le Jura de se prononcer sur la création d'un canton. Or, cette partie de l'électorat est en majorité anti-séparatiste et, selon le RJ, fait pencher la balance en faveur de Berne. **Comme le mouvement séparatiste ne propose pas d'autres solutions que la votation, il faut éliminer ce "corps étranger".** Et c'est ici que ressortent les thèses ethniques du RJ, qui tente de trouver dans le droit des gens une justification

de sa théorie. C'est le fameux rapport Veiter, qui dénie aux Bernois le droit de se prononcer, et accorde cette possibilité aux "Jurassiens de l'extérieur". Cette tentative de trouver une justification juridique à leur revendication conduisit le RJ — prisonnier de sa stratégie de vote — à trouver face à lui l'opposition résolue de quasiment tous les milieux politiques suisses, réellement respectueux du droit qui les sert depuis plus d'un siècle. Le RJ était pris à son propre piège qui a nom légalisme et légalité, défense de l'Etat bourgeois ...

Sa campagne pour faire admettre les thèses de Veiter fut un échec. Elle lui fit perdre une bonne partie de sa crédibilité et de son apparence de sérieux. Veiter apparaissait d'autant plus dangereux pour le RJ, au fur et à mesure que celui-ci développait son argumentation, qu'une bonne partie de la population jurassienne se désintéressait de la question, devenue trop abstraite et juridique. C'est là l'explication de l'attitude du RJ qui, depuis deux ans, ne réclame plus tellement l'appli-

cation des thèses Veiter, mais une discussion préalable au plébiscite, portant sur les modalités de celui-ci.

## LA TERREUR DU PLEBISCITE

Depuis le 1er mars 1970, les Jurassiens se sont vu reconnaître constitutionnellement le droit à l'autodétermination. Cela est l'aboutissement de l'action successive de la Commission des 24 (chargée de "photographier" la réalité jurassienne) et de la Commission Confédérée de bons offices pour le Jura (priée de proposer un plan de règlement de la question). Il faut savoir que le plébiscite prévu se fera sous forme de "cascades", en ce sens qu'il risque d'y avoir toute une série de votes partiels qui, si les "oui" l'emportent, peuvent provoquer l'éclatement du Jura. Nous aurons le temps de revenir plus tard sur les positions des différentes parties en présence. Pour le moment, il nous faut voir d'un peu plus près les difficultés qu'éprouve le RJ à se déterminer devant cette échéance du 23 juin. La grande circonspection de nombreux militants séparatistes provient, en fait, de l'absence de démocratie réelle à l'intérieur du mouvement. Le RJ est organisé en sections locales, chapeautées par une assemblée de délégués, et par un comité directeur. Si, dans les débuts du mouvement, les sections locales avaient un certain rôle à jouer, le comité directeur du RJ a très rapidement pris l'habitude de diriger seul le mouvement, et d'utiliser les assemblées de délégués comme chambres d'enregistrement. Et ce ne sont pas les "résolutions populaires" prises lors de la Fête du Peuple Jurassien qui changent cela. Tant que le combat séparatiste ne consistait qu'à des prises de position ou des dénonciations qui n'avaient pas grande portée concrète, ce mode de fonctionnement ne posait pas tellement de problèmes. Il en va tout autrement actuellement.

Le plébiscite risque de faire éclater le Jura en deux. En outre, le RJ a toujours déclaré être en mesure de saboter toute votation qui ne correspondrait pas à ses revendications. Mais d'un autre côté, dans le Jura Nord, il existe un fort courant qui ne verrait pas d'un mauvais oeil se réaliser la revendication d'"indépendance". Le courant se manifestant dans les trois districts du Nord en faveur d'une "indépendance" immédiate, qui aboutirait à un éclatement géo-politique du Jura, repose sur deux facteurs.

Tout d'abord, un canton du Jura Nord serait le bienvenu pour les couches dirigeantes représentées par le PDC. En effet, ce parti serait la plus grande formation sur le plan électoral. Ensuite, et c'est semble-t-il l'élément décisif pour beaucoup, un canton du Jura Nord ferait la démonstration aux Jurassiens du Sud des "progrès sociaux et économiques possibles" hors de la tutelle bernoise, ce qui les déterminerait à continuer le combat et à rejoindre, plus tard, en ayant gagné des couches plus larges, le nouveau canton !

Cette position illusionniste trouve ses racines dans la propagande même du RJ. Afin d'éviter que les racines réelles des problèmes économiques qui se posent au Jura soient dégagées, afin de dévoyer la radicalisation potentiellement anti-capitaliste qui se manifeste au sein de certains secteurs de la classe ouvrière, la direction du RJ présente la l'unique mauvaise volonté bernoise et non comme une résultante historique de l'anarchie du mode de production capitaliste. Partant de là, le RJ a beau jeu — pour l'instant ! — de dire qu'un gouvernement jurassien va retenir les industries, en faire venir de nouvelles... Evidemment, sous un gouvernement jurassien, ces industries offriraient des salaires élevés que ceux des centres industriels de Zurich ou Bâle, ne mettraient pas en place de blocage des salaires, etc.! Et les travailleurs-salariés ne devront certes pas financer, par les



impôts, les infrastructures nécessaires à l'installation de ces industries qui les exploiteront, industries qui ne s'installeront — et ceci n'est pas prouvé ! — que dans la mesure où elles trouveront une série d'avantages sur le plan fiscal et sur le plan des infrastructures ! Enfin, le RJ fait miroiter aux yeux de ses troupes le mirage du soi-disant développement combiné de Belfort-Montbéliard-Besançon-Sochaux ! Nous reviendrons, dans un prochain article, sur la signification de ce "développement" de cette partie du Jura français. Les chômeurs de la région et les travailleurs de Kelton ou de Peugeot en savent quelque chose !

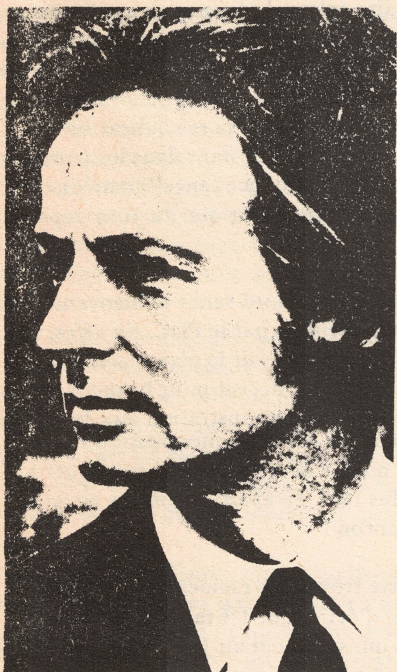
### PIEGEUR PIEGE . . .

L'effet boomerang de cette propagande démagogique du RJ est aujourd'hui évident. Prisonnier de sa propre politique, le RJ ne sait pas s'il peut, oui ou non, entreprendre une action visant à vider de son sens le plébiscite du 23 juin. Il n'est pas certain que ses troupes le suivraient dans un boycott ou dans une campagne pour le non ou l'abstention (ce qui, dans la logique du RJ, forcerait la Confédération à intervenir).

Vu la structure du RJ, vu le fonctionnement propre à une équipe de notables — qui cherchent à se profiler comme les gouvernants de demain —, la direction doit faire la tournée des popotes afin de déterminer quel est le mot d'ordre de vote qui ne risque pas de stimuler une crise au sein du RJ. Ainsi, de crainte de se compromettre en tant que futur gouvernant, la direction du RJ est peut-être prête à avancer un mot d'ordre — le oui — qui impliquerait la création d'un canton du Jura Nord et qui serait contradictoire avec toute une série d'affirmations propres au développement historique du RJ. Le piègeur est piégé.

Dans ce contexte, il est essentiel pour le mouvement ouvrier, pour la gauche révolutionnaire de savoir faire confluencer les revendications démocratiques propres du mouvement séparatiste dans un mouvement radicalement anti-capitaliste. Ceci est d'autant plus essentiel que la poussée du mouvement séparatiste coïncide avec, d'une part un durcissement très net de l'offensive patronale et d'autre part, une crise structurelle de l'horlogerie et aussi de la petite mécanique. Il s'agira de combattre l'idéologie nationaliste-régionaliste qui tend à masquer les conflits entre classes sociales et qui suscite aussi la plus grande confusion entre les divers partis politiques. Il faudra mettre en relief le fait qu'il n'existe pas d'Etat neutre, mais que l'Etat et tout son appareil sont des instruments au service de la classe dominante et, non pas de façon indifférente et neutre, au service de tous les Jurassiens, patrons et travailleurs. Il faudra mettre en relief qu'il n'existe pas de réel développement régional harmonieux sans une planification socialiste impliquant l'appropriation collective des moyens de production. C'est à cette tâche que doit s'atteler la gauche révolutionnaire, tout en soutenant les diverses revendications démocratiques du mouvement séparatiste (droit à l'autodétermination, droit d'avoir un canton, etc...).

30.1.74. ————— Roquier, Salamin, Duret. —————



Béguelin : "Que l'on décharge les militaires des tâches incombant à la police"!

# le r.j. et l'anti- militarisme

Au cours des dix dernières années, l'histoire du courant séparatiste est ponctuée de mouvements d'opposition à des places de tir, et de procès militaires contre les "objecteurs patriotes". Il n'en fallait pas plus pour que divers commentateurs de la "vie politique suisse" attribuent au RJ des positions antimilitaristes.

Encore une fois, précisons trois problèmes. Tout d'abord, il faut d'une part distinguer les conflits entre l'armée (l'institution militaire) et la population, et d'autre part l'utilisation que le RJ (organisation qui hégémone le courant séparatiste) fait de ces antagonismes qui se révèlent. Ensuite, il est évident que nous n'entendons pas développer une critique de l'idéologie



et des positions du RJ, en feignant de croire que cette "organisation" pourrait développer des positions antimilitaristes plus ou moins radicales; notre critique se situe sur le terrain suivant : les divers conflits qui éclatèrent depuis de nombreuses années dans le Jura créaient la base objective pour la présence d'un antimilitarisme se développant sur une ligne de classe, l'idéologie diffusée par le RJ tend à bloquer ces potentialités. Enfin, il est clair qu'il faut établir une différence entre les idées — d'ailleurs pas toujours homogènes — diffusées par le RJ et les positions de diverses fractions du courant séparatiste.

Dans le courant des années 50, la population ajoulote des environs de Bure fut divisée très fortement sur la question de la vente de terres au DMF. Un comité contre la place d'armes s'est même constitué. Pourtant, les terrains furent vendus et les tanks purent commencer à sillonner la région (qui, soit dit en passant, représente une bonne base de défense de la trouée de Belfort, ... dans le cadre de la stratégie de l'OTAN).

Dans la plus chaude période de lutte contre les visées du

DMF, le RJ n'est pas intervenu. A posteriori, il émit quelques critiques contre ceux des notables du coin qui avaient su profiter de l'aubaine (vente de terrain), et soutint la manifestation organisée lors de l'inauguration de la place d'armes. Par rapport à ce qui va se passer entre 1958 et 1963, dans les Franches-Montagnes, un élément est déterminant. Dans un cas comme dans l'autre, les paysans touchés veulent défendre leurs terres contre un acquéreur totalement improductif. Ils sont conscients, pour une bonne part, que la vente de leurs champs constituerait pour eux le signal d'une certaine prolétarianisation — à laquelle ils ne sont nullement préparés — et du déracinement. Mais dans le cas des Franches-Montagnes, le gouvernement bernois a joué, contrairement au cas de l'Ajoie, un rôle très peu reluisant. Et c'est à cause de cela que le RJ s'est emparé de la question ... d'ailleurs avec quatre bonnes années de retard sur le début de la lutte.

En effet, après plusieurs tentatives infructueuses, le DMF avait annoncé qu'il renonçait à toute place d'armes dans les Franches-Montagnes. Au même moment, afin, selon lui, d'affecter ces terrains à la destination correspondant aux vœux des Francs-Montagnards, le gouvernement bernois faisait l'acquisition des terres en litige ... pour les revendre en sous-main au DMF ... qui promit, lorsque l'affaire éclata, d'y installer un centre d'élevage chevalin pour l'armée !

---

## UN ANTIMILITARISME QUI S'ARRETE AUX PORTES DU CONSEIL FEDERAL

---

L'occasion était trop belle pour le Rassemblement Jurassien :

- 1) de recevoir une nouvelle bévée du gouvernement bernois;
- 2) de mettre en avant son programme protectionniste concernant l'agriculture, et par là d'élargir sa base dans les milieux paysans;
- 3) de se présenter comme le gouvernement moral des Jurassiens. Ainsi, l'Assemblée des délégués du RJ, du 31.5.64, déclarait : "...Le Rassemblement Jurassien, respectueux de la volonté populaire et de l'autonomie communale, appuie (...) la résistance des Francs-Montagnards. Ce faisant, il agit comme le ferait un vrai gouvernement jurassien, alors que les autorités bernoises ont, par un esprit de vengeance politique, et pour transformer la mentalité de la population, livré les Franches-Montagnes au DMF..." (in "la Question Jurassienne" p. 104).

En passant, le RJ ne se fait pas faute de déclarer que, dans l'affaire, les autorités fédérales ont surtout "compromis le rôle d'arbitre qui leur incombe dans le conflit séculaire qui oppose le Jura au canton de Berne. Il est encore temps, cependant, de redresser la situation, et les autorités fédérales rendraient à la Confédération un service immense en faisant machine ar-

rière avant que l'irréparable (!) soit consommé" (idem).

D'autres bévues de ce genre, (limogeage d'un officier séparatiste, "affaire des Rangiers", etc.) allaient alimenter dans le Jura un courant antimilitariste de plus en plus apparent qui, vu l'absence d'un courant révolutionnaire au programme clair sur la question, allait être vidé d'une bonne partie de ses potentialités de mise en cause de l'armée de classe, de l'armée bourgeoise.

Ces possibilités s'expriment, de façon déviée, dans l'audience que le courant pacifiste, représenté par l'Internationale des Résistants à la Guerre (IRG), patronnée par le socialiste Villard, acquit dans le Jura. Les objecteurs de conscience se firent relativement nombreux dans le Jura, et chaque "cas" acquerrait une audience et une sympathie indéniable. Quel que soit notre désaccord avec cette perspective de lutte contre l'armée bourgeoise, il faut souligner le rôle positif que jouèrent, dans un premier temps, ces militants, dont l'idéologie apparut néanmoins, après 1968, comme un obstacle au développement d'un antimilitarisme plus clair, s'inscrivant dans la meilleure tradition du mouvement ouvrier.

---

## LES "OBJECTEURS PATRIOTES"

---

Mais le mouvement qui allait prendre de l'extension, c'est celui des "objecteurs patriotes", une des actions du "Bélier" qui allait peut-être avoir le plus de répercussions sur la tranquillité de la Suisse bourgeoise. Un "objecteur patriote" n'est pas un antimilitariste. Il ne conteste ni la nécessité de la Défense nationale, ni le rôle de l'armée comme rempart ultime de l'ordre capitaliste. Tout simplement, il refuse de servir dans l'armée de la Confédération, tant que celle-ci n'aura pas, par sa médiation, résolu le problème jurassien. Le mouvement s'étendit même à toute une série d'officiers séparatistes, après l'occupation militaire du Jura de septembre/octobre 68 : traumatisées par mai 68, les têtes étroites du commandement "supérieur" de l'armée avaient en effet mis sur pied de guerre deux bataillons, avec munition de guerre. etc... Après avoir dit leur indignation, 41 officiers déclaraient dans une lettre à Gnägi : "Dès lors se pose en chacun de nous ce cruel dilemme : faire honneur à notre grade et à notre fonction et accepter qu'on puisse tirer sur nos frères jurassiens, ou alors affirmer notre patriotisme et mettre en cause notre appartenance au corps des officiers suisses". Quant au RJ, il déclara : "Le Rassemblement Jurassien entend réagir contre cette intrusion de l'armée dans la question jurassienne, qui compromet les chances d'une solution négociée, tout en faisant courir un grave danger à la population du Jura. Il suffit de rappeler la tuerie de Genève, en 1932 pour connaître le risque couru lorsque des militaires, non préparés à ce genre d'affrontement, sont opposés à des manifestants" (Comité directeur du RJ, 18.10.68. op. cit. p. 206).

Dans cette dernière phrase se révèle toute la nature de l'antimilitarisme du RJ : si l'armée a tiré sur les ouvriers en 1932, (on se garda bien de citer d'autres exemples...) c'est tout simplement parce qu'elle n'était pas entraînée à faire face à des manifestants ! Nous n'insisterons même pas sur l'interprétation sous-jacente des événements de 1932 qui se trouve dans ce type d'affirmation. Il suffit de souligner que le RJ — qui a pourtant quelques liens avec les sociaux-démocrates, même au niveau de sa direction — n'est pas apte à tirer les leçons que tirèrent, non sans grandes ambiguïtés, les sociaux-démocrates eux-mêmes : "l'armée peut avoir une fonction de guerre civile".

Cette position ne s'explique pas par un quelconque oubli ou une faiblesse de rédaction... Elle s'inscrit dans la logique des positions du RJ. Développer une position qui se limiterait mêm-

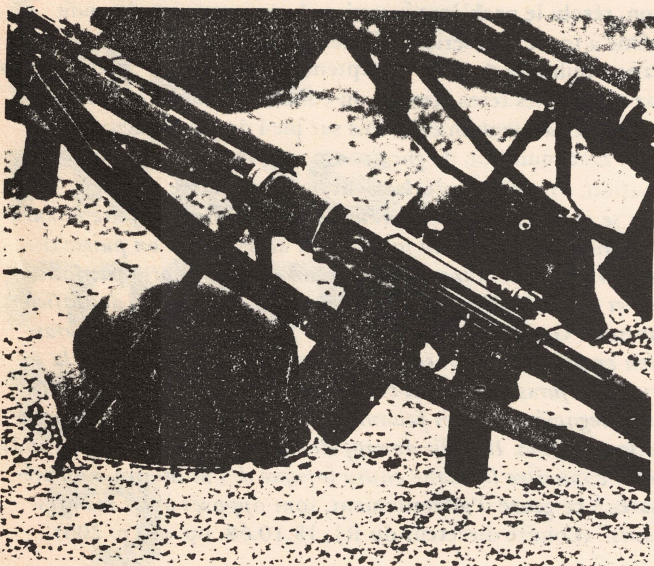


me à souligner le rôle d'armée de guerre civile, de dernier rempart du pouvoir du capital, impliquerait que le RJ s'attaque à une des institutions qui fonde le pouvoir de la bourgeoisie en Suisse. Or ses couches dirigeantes cherchent à s'intégrer et à trouver leur place au sein de l'appareil d'Etat fédéral, par le biais de la création d'un nouveau canton. La position des cercles dirigeants du RJ découle aussi de la volonté d'éviter l'introduction d'un clivage — c'est d'ailleurs l'essentiel de la fonction d'un tel mouvement "au-dessus des classes" — entre les intérêts des travailleurs, des salariés et ceux des notables séparatistes du Jura.

D'où la politique de "donnant-donnant" inculquée aux Juras siens, pour leur faire accepter l'idée que : servir les "intérêts supérieurs du pays", dans l'armée même, c'est bien, mais pas sans que "le pays" ait accédé aux vœux des Jurassiens. Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi le RJ, dénonçant le projet de place d'armes aux Franches-Montagnes, commence ainsi son texte : "*Le DMF ayant disposé de 1200 hectares de la terre d'Ajoie pour les blindés, les Jurassiens ont la conviction d'avoir fait un sacrifice suffisant au profit de l'armée*".

## BEGUELIN ET L'ARMÉE DE MÉTIER

Il ne faudrait pas terminer cet article sans avoir dit un mot du merveilleux chapitre XII du dernier livre de R. Béguelin ("Un faux-témoin : la Suisse", éd. du Monde, 1973), chapitre consacré au militarisme. Le secrétaire général du RJ se gausse tout d'abord de la Suisse qui veut entretenir une armée supérieure en effectifs à celle de la France, de la RFA, tout en reconnaissant qu'il est normal que, par solidarité, la Confédération prenne sa part de la défense de l'Europe dans un cas de guerre généralisée !! Après avoir développé quelques effets



Les "objecteurs patriotes" ...

démagogiques en tonnait contre le fait que les milliards dépensés vont dans les poches des officiers — PDG suisses-allemands — il indique sa solution. **Son remède : l'armée de métier !** "*Il faut réduire les effectifs, quitte à améliorer l'équipement et la formation stratégique; mais aussi, que l'on décharge les militaires des missions incombant à la police ! Tout bien pesé, cent cinquante mille hommes, permanents et techniciens pour une moitié, miliciens 'qui aiment cela' pour le reste, suffiraient aux besoins*" (op cit. p. 205). Si on lui objecte que la tendance à la création des armées de métier — qui doivent jouer un rôle décisif non pas pour les tâches de police (manifestations, grèves avec occupation, etc...) mais au moment de mobilisation nationale de la classe ouvrière (grève générale avec occupation d'usine, etc.) — est l'expression de la mise en place, en Europe face à la montée des luttes ouvrières, de régimes forts, l'admirateur de Bonaparte, avec l'assurance de la myopie, rétorque : "*...zéro d'analyse à qui tombe dans ce grossier panneau. La Suisse appartient à une catégorie d'Etats où la prise du pouvoir pas des prétoriens est doublement impossible, d'accord parce que la mentalité ne s'y prête pas, ensuite pour la raison que sa nature fédérative et pluri-ethnique accumule les garde-fous*" (id. p. 206).

On voit ici combien Béguelin ignore le rôle dévolu à l'armée, en Suisse, entre 1914 et 1941 (1). De plus, il méconnaît le phénomène essentiel qui réside dans l'**interpénétration entre le corps des officiers, sous-officiers, le personnel politique et la bourgeoisie dans son ensemble.**

Le problème doit être posé ainsi, et non pas de la façon terriblement simplificatrice des "prétoriens au pouvoir", ce qui évidemment est aisément réfutable. En outre, on voit dans cette affirmation du leader du RJ toutes les illusions qu'il diffuse sur la nature de la "démocratie suisse" et de ses institutions, des illusions que même un Georges Plomb dénonçait faiblement dans un article de l'"Annuaire de la Nouvelle Société Helvétique". Zéro d'analyse ou trompeur à demi conscient ?

A nouveau, nous ne pouvons que répéter que la fonction de l'idéologie répandue par le RJ (idéologie qui correspond évidemment au rôle que s'attribuent maintenant et pour le futur ceux qui le dirigent) tend à dévier les potentialités antimilitaristes qui surgissent et surgissent dans le cadre de la lutte du courant séparatiste. Pour les révolutionnaires, il s'agit d'une part de soutenir certaines revendications séparatistes, et d'autre part de souligner ceci : les problèmes que pose la lutte même du courant séparatiste exige pour leur résolution la lutte la plus dure contre l'idéologie interclassiste (pour laquelle la différence essentielle ne réside pas entre travailleur et capital, mais entre Jurassiens et Bernois) qui trompe les travailleurs et ne renforce en aucune mesure la lutte pour leurs intérêts propres, **pour les intérêts de la majorité.**

A. Brossy. 7.4.74.

(1) Voir "La Brèche" No. 70, du 30 mai 73, l'article "1920, 1930..., la répression contre le mouvement ouvrier".









**la brèche**  
organe bimensuel de la ligue marxiste révolutionnaire

**ROSSO**  
ORGANO DELLA LEGA MARXISTA RIVOLUZIONARIA

**bresche**  
Organ der Revolutionären Marxistischen Liga

**ROJO**

organo para la emigración española de la prensa de la lliga obrerista revolucionaria (països) con la colaboración de la lliga comunista revolucionaria (españa)

Postfach 554	5001 Aarau	Postfach 55	6000 Lucerne 14
Postfach 495	5401 Baden	Case 32	2000 Neuchâtel 2
Postfach 820	4001 Bâle 1	Postfach 461	4601 Olten
Postfach 1221	3001 Berne 1	Postfach 359	4501 Soleure
Case 13	2500 Bienne 4	Casella Postale	6932 Breganzona
Case 28	1700 Fribourg 6	Case 133	1800 Vevey 2
Case 193 la Taupe	1211 Genève 2	Case 111	1400 Yverdon
Case 59	2800 Delémont 1	Postfach 1155	6300 Zoug
Case postale	1000 Lausanne 17	Postfach 299	8031 Zurich

**ligue marxiste  
révolutionnaire**

